Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2256(INI)

12.3.2026

AMENDEMENTS
1 - 402

Projet de rapport
Nacho Sánchez Amor
(PE781.407v01-00)

Rapport 2025 de la Commission sur la Turquie
(2025/2256(INI))

Amendement 1
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport adopté récemment concernant la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2024/1348 en ce qui concerne l'établissement d'une liste des pays d'origine sûrs au niveau de l'Union,

Or. en

Amendement 2
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen du 12 février 2026 sur les expulsions ciblées de journalistes et de chrétiens étrangers en Turquie sous le prétexte de la sécurité nationale,

Or. en

Amendement 3
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le cadre de l'Union pour les négociations avec la Turquie	***supprimé***

du 3 octobre 2005,

Or. en

Amendement 4
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005, publiée à la suite de la déclaration faite par la Turquie lors de sa signature, le 29 juillet 2005, du protocole additionnel à l'accord d'Ankara,	***supprimé***

Or. en

Amendement 5
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005, publiée à la suite de la déclaration faite par la Turquie lors de sa signature, le 29 juillet 2005, du protocole additionnel à l'accord d'Ankara,	– vu la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005, publiée à la suite de la déclaration faite par la Turquie lors de sa signature, le 29 juillet 2005, du protocole additionnel à l'accord d'Ankara, ***qui dispose notamment que la reconnaissance de tous les États membres est une composante nécessaire des négociations, ainsi que la mise en œuvre intégrale du protocole additionnel à l'accord d'Ankara à l'égard de tous les États membres par la levée de tout obstacle à la libre circulation des marchandises, y compris les restrictions concernant les moyens de***

transport, sans préjudice ni discrimination,

Or. en

Amendement 6
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005, publiée à la suite de la déclaration faite par la Turquie lors de sa signature, le 29 juillet 2005, du protocole additionnel à l'accord d'Ankara,	– vu la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005, publiée à la suite de la déclaration faite par la Turquie lors de sa signature, le 29 juillet 2005, du protocole additionnel à l'accord d'Ankara, ***qui dispose notamment que la reconnaissance de tous les États membres est une composante nécessaire des négociations, ainsi que la levée de tout obstacle à la libre circulation des marchandises, sans préjudice ni discrimination,***

Or. en

Amendement 7
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la position commune 2008/944/PESC du Conseil concernant les exportations d'armes qui pourraient être utilisées à des fins de répression interne ou d'agression contre des États tiers,

Or. en

Amendement 8
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2022/2560 relatif aux subventions étrangères,

Or. en

Amendement 9
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les conclusions du Conseil sur l'élargissement du 16 décembre 2025, du 17 décembre 2024 et du 12 décembre 2023,	***supprimé***

Or. en

Amendement 10
Loukás Fourlás, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hatzipantelas, Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les conclusions du Conseil sur l'élargissement ***du 16 décembre 2025,*** du 17 décembre 2024 et du 12 décembre 2023,	– vu les conclusions du Conseil sur l'élargissement du 17 décembre 2024 et du 12 décembre 2023 ***ainsi que les conclusions de la présidence sur l'élargissement du 16 décembre 2025***,

Or. en

Amendement 11
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les conclusions du Conseil sur l'élargissement du 16 décembre 2025**,** du 17 décembre 2024 et du 12 décembre 2023,	– vu les conclusions ***de la présidence*** du Conseil sur l'élargissement du 16 décembre 2025 ***et les conclusions du Conseil*** du 17 décembre 2024 et du 12 décembre 2023,

Or. en

Amendement 12
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la charte des Nations unies, le droit international et la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne,

Or. en

Amendement 13
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***– vu les conclusions du Conseil de 2018, 2019, 2021 et 2022, selon lesquelles les négociations d'adhésion avec la Turquie sont effectivement au point mort,***

qu'il n'est possible d'envisager l'ouverture ou la clôture d'aucun autre chapitre et qu'il n'est pas prévu de travaux supplémentaires en vue de moderniser l'union douanière Union-Turquie,

Or. en

Amendement 14
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la convention d'Istanbul,

Or. en

Amendement 15
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la décision (PESC) 2001/931 du Conseil sur la liste des organisations terroristes de l'Union,

Or. en

Amendement 16
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu, en particulier, l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) du 10 mai 2001,

Or. en

Amendement 17
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Visa 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le droit international de la mer et la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM),	– vu le droit international de la mer et ***sa transposition dans*** la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM),

Or. en

Amendement 18
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Visa 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le droit international de la mer ***et*** la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM),	– vu le droit international de la mer ***tel qu'il est transposé dans*** la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM),

Or. en

Amendement 19
Geadis Geadi

Proposition de résolution

Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre de mesures restrictives établi par l'Union le 11 novembre 2019, en réponse aux activités de forage illégales de la Turquie en Méditerranée orientale, tel que récemment renouvelé par la décision du Conseil 2025/2395 du 24 novembre 2025, modifiant la décision (PESC) 2019/1894 concernant des mesures restrictives en raison des activités de forage non autorisées menées par la Turquie en Méditerranée orientale,

Or. en

Amendement 20
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre de mesures restrictives établi par l'Union le 11 novembre 2019, en réponse aux activités de forage illégales de la Turquie en Méditerranée orientale, tel que récemment renouvelé par la décision du Conseil 2025/2395 du 24 novembre 2025, modifiant la décision (PESC) 2019/1894 concernant des mesures restrictives en raison des activités de forage non autorisées menées par la Turquie en Méditerranée orientale,

Or. en

Amendement 21
Danilo Della Valle, Maria Zacharia

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le droit international de la mer et la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui établissent le cadre juridique régissant les zones maritimes et les droits souverains des États côtiers,

Or. en

Amendement 22
Danilo Della Valle, Maria Zacharia

Proposition de résolution
Visa 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 2, paragraphe 4, de la charte des Nations unies, qui interdit le recours à la menace ou l'emploi de la force dans les relations internationales,

Or. en

Amendement 23
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***– vu le cadre de mesures restrictives établi par l'Union le 11 novembre 2019, en réponse aux activités de forage illégales de la Turquie en Méditerranée orientale, tel que récemment renouvelé par la décision du Conseil 2025/2395 du 24 novembre 2025, modifiant la décision (PESC) 2019/1894 concernant des mesures restrictives en raison des activités de forage non autorisées menées par la***

Turquie en Méditerranée orientale,

Or. en

Amendement 24
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 11

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 4 novembre 2025 intitulée «Communication de 2025 sur la politique d'élargissement de l'UE» (COM(2025)0690) et le document de travail des services de la Commission qui l'accompagne, intitulé «Türkiye 2025 Report» (Rapport 2025 sur la Turquie) (SWD(***2024***)0756),	– vu la communication de la Commission du 4 novembre 2025 intitulée «Communication de 2025 sur la politique d'élargissement de l'UE» (COM(2025)0690) et le document de travail des services de la Commission qui l'accompagne, intitulé «Türkiye 2025 Report» (Rapport 2025 sur la Turquie) (SWD(***2025***)0756),

Or. en

Amendement 25
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre de mesures restrictives établi par l'Union le 11 novembre 2019, en réponse aux activités de forage illégales de la Turquie en Méditerranée orientale, tel que récemment renouvelé par la décision du Conseil (PESC) 2025/2396 du 24 novembre 2025, modifiant la décision (PESC) 2019/1894 concernant des mesures restrictives en raison des activités de forage non autorisées menées par la Turquie en Méditerranée orientale,

Or. en

Amendement 26
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre de mesures restrictives établi par l'Union le 11 novembre 2019, en réponse aux activités de forage illégales de la Turquie en Méditerranée orientale, tel que récemment renouvelé par la décision du Conseil (PESC) 2025/2396 du 24 novembre 2025,

Or. en

Amendement 27
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) et le cadre d'évaluation mutuelle du GAFI sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme,

Or. en

Amendement 28
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme (la directive anti-blanchiment), telle que modifiée par la directive (UE) 2018/843;

Or. en

Amendement 29
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Comité européen des régions du 3 avril 2025 sur les arrestations de maires turcs et l'atteinte portée à la démocratie locale en Turquie (CdR 2025/01118),

Or. en

Amendement 30
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport annuel 2025 de la Cour européenne des droits de l'homme,

Or. en

Amendement 31
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution

Visa 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'avis du Comité européen des régions du 5 mars 2026 sur le paquet «Élargissement» 2025 – Balkans occidentaux et Turquie (CdR 2026/xxxxx),

Or. en

Amendement 32
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, ***la résolution*** 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992 ***et la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020*** sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),	– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, ***les résolutions 541 (1983) et*** 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992***, la déclaration du président du Conseil de sécurité des Nations unies du 23 juillet 2021 sur Varosha, la déclaration du président du Conseil de sécurité des Nations unies et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies*** sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),

Or. en

Amendement 33
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, la résolution 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992 et la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020 sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),	– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, la résolution 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992 et la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020 sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) ***prolongée jusqu'au 31 janvier 2027 par la résolution 2815 (2026)***,

Or. en

Amendement 34
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la	– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la

souveraineté de la République de Chypre, la résolution 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992 ***et*** la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020 sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),

souveraineté de la République de Chypre, la résolution 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992***,*** la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020 ***et la résolution 2815 (2026) du 30 janvier 2026*** sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),

Or. en

Amendement 35
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, la résolution 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992 ***et*** la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020 sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),	– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, la résolution 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992***,*** la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020 ***et la résolution 2815 (2026) du 30 janvier 2026*** sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),

Or. en

Amendement 36
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution

Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, ***la résolution*** 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992 ***et la résolution 2537 (2020) du 28 juillet 2020*** sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),	– vu les principes fondamentaux du droit international et la charte des Nations unies, les accords de haut niveau de 1977 et de 1979 conclus à Chypre entre les dirigeants des deux communautés, ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur Chypre, y compris la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, qui réaffirme la souveraineté de la République de Chypre, ***les résolutions 541 (1983) et*** 550 (1984) du 11 mai 1984 sur les actions sécessionnistes à Chypre, la résolution 789 (1992) du 25 novembre 1992***, la déclaration du président du Conseil de sécurité des Nations unies du 23 juillet 2021 sur Varosha, la déclaration du président du Conseil de sécurité des Nations unies et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies*** sur la force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP),

Or. en

Amendement 37
Danilo Della Valle, Maria Zacharia

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution adoptée par la Grande Assemblée nationale de Turquie en 1995, menaçant la Grèce d'un casus belli au cas où cette dernière exercerait le droit souverain que lui confère le droit international d'étendre ses eaux territoriales,

Or. en

Amendement 38
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen du 26 novembre 2020 [2020/2844(RSP)] condamnant les mesures unilatérales prises par la Turquie à Varosia en violation des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies,

Or. en

Amendement 39
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention relative au statut des réfugiés du 28 juillet 1951 (convention de Genève) et le protocole relatif au statut des réfugiés du 31 janvier 1967,

Or. en

Amendement 40
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***– vu la résolution du Parlement européen du 26 novembre 2020***

[2020/2844(RSP)] condamnant les mesures unilatérales prises par la Turquie à Varosia en violation des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies,

Or. en

Amendement 41
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***– vu la résolution du Parlement européen du 11 septembre 2025 sur la détention de citoyens de l'Union dans les zones occupées de Chypre,***

Or. en

Amendement 42
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'article 46 de la convention européenne des droits de l'homme, qui dispose que les hautes parties contractantes s'engagent à se conformer aux arrêts définitifs de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans les litiges auxquels elles sont parties, et l'obligation qui en découle pour la Turquie de se conformer à tous les arrêts de la CEDH,	– vu l'article 46 de la convention européenne des droits de l'homme, qui dispose que les hautes parties contractantes s'engagent à se conformer aux arrêts définitifs de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans les litiges auxquels elles sont parties, et l'obligation qui en découle pour la Turquie de se conformer à tous les arrêts de la CEDH, ***ainsi que de toutes les juridictions européennes,***

Or. en

Amendement 43
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 17

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les résolutions du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur le sujet,	– vu les résolutions du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur le sujet, ***y compris la résolution intérimaire du 16 septembre 2021 intitulée «Exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme – Chypre c. Turquie»,***

Or. en

Amendement 44
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution 2459 (2022) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe du 12 octobre 2022 intitulée «Respect des obligations et engagements de la Türkiye»,

Or. en

Amendement 45
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***– vu la résolution intérimaire du 2 décembre 2021 sur l'exécution de l'arrêt de la Cour européenne des droits de***

l'homme dans l'affaire Selahattin Demirtaş c. Turquie (nº 2),

Or. en

Amendement 46
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement d'exécution (UE) 2023/825 de la Commission du 17 avril 2023 portant extension du droit antidumping institué par le règlement d'exécution (UE) 2020/1408 aux importations expédiées de Turquie,

Or. en

Amendement 47
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de suivi 2025 publié par Media Freedom Rapid Response,

Or. en

Amendement 48
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***– vu la résolution du Parlement européen du 12 février 2026 sur les expulsions ciblées de journalistes et de chrétiens étrangers en Turquie sous le prétexte de la sécurité nationale,***

Or. en

Amendement 49
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport publié par Freedom House intitulé «2025 Freedom in the World» (La liberté dans le monde en 2025),

Or. fi

Amendement 50
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Visa 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'indice de l'état de droit 2025 du World Justice Project,

Or. fi

Amendement 51
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'indice de perception de la corruption de ***2024*** publié par Transparency International,	– vu l'indice de perception de la corruption de ***2025*** publié par Transparency International,

Or. en

Amendement 52
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'indice de perception de la corruption de ***2024*** publié par Transparency International,	– vu l'indice de perception de la corruption de ***2025*** publié par Transparency International,

Or. en

Amendement 53
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'indice de perception de la corruption de ***2024*** publié par Transparency International,	– vu l'indice de perception de la corruption de ***2025*** publié par Transparency International,

Or. en

Amendement 54
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution

Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'indice de perception de la corruption de ***2024*** publié par Transparency International,	– vu l'indice de perception de la corruption de ***2025*** publié par Transparency International,

Or. en

Amendement 55
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'indice de perception de la corruption de ***2024*** publié par Transparency International,	– vu l'indice de perception de la corruption de ***2025*** publié par Transparency International,

Or. fi

Amendement 56
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Visa 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport mondial de 2025 sur l'écart entre les hommes et les femmes, publié par le Forum économique mondial (FEM),

Or. en

Amendement 57
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Visa 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen du 11 septembre 2025 sur la détention de citoyens de l'Union dans les zones occupées de Chypre,

Or. en

Amendement 58
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Visa 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***– vu sa résolution du 15 avril 2015 sur le centenaire du génocide arménien,***

Or. en

Amendement 59
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 12 février 2026 sur les expulsions ciblées de journalistes et de chrétiens étrangers en Turquie sous le prétexte de la sécurité nationale,

Or. en

Amendement 60
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 11 mars 2026 sur la stratégie d'élargissement de l'Union,

Or. fi

Amendement 61
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Visa 25

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 29 février 2024 sur l'approfondissement de l'intégration européenne dans la perspective des futurs élargissements[2],	***supprimé***
[2] JO C, C/2024/6746, 26.11.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/6746/oj	

Or. en

Amendement 62
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Visa 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 15 avril 2015 sur le centenaire du génocide arménien,

Or. en

Amendement 63
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Visa 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 11 mars 2026 sur la stratégie d'élargissement de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 64
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Visa 26

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu ses résolutions sur Chypre,	– vu ses résolutions sur Chypre ***et la poursuite de l'occupation illégale par la Turquie de 37 % du territoire de la République de Chypre***, ***État membre de l'Union européenne***,

Or. en

Amendement 65
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Visa 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme le 18 décembre 1996 dans l'affaire Titina Loizidou c. Turquie (15318/89),

Or. en

Amendement 66
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le protocole nº 10 du traité d'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne,

Or. en

Amendement 67
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Visa 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 15 avril 2015 sur le centenaire du génocide arménien, P8_TA(2015)0094,

Or. en

Amendement 68
Christophe Gomart, Loránt Vincze, Massimiliano Salini, Matej Tonin

Proposition de résolution
Visa 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen adoptée le 12 février 2026 condamnant fermement les expulsions ciblées de chrétiens étrangers et de journalistes par la Turquie,

Or. fr

Amendement 69
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le livre blanc pour une défense européenne adopté par le Parlement européen le 11 mars 2025,

Or. en

Amendement 70
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;	A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union***, même si le processus est à juste titre gelé depuis de nombreuses années en raison du recul démocratique et de l'érosion de l'état de droit dans le pays,*** et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser; ***souligne que ces problèmes ne relèvent pas de la responsabilité de l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 71
Marion Maréchal

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;	A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser; ***considérant que les réalités géographiques et historiques de même que les différences culturelles et religieuses entre la Turquie et les pays européens ne sont pas compatibles avec une adhésion de la Turquie à l'Union;***

Or. fr

Amendement 72
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;	A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser; ***que la Turquie doit démontrer de manière crédible son engagement en faveur d'un rapprochement avec l'Union européenne et de l'alignement sur celle-ci, afin de redynamiser sa perspective européenne;***

Or. en

Amendement 73
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie ***reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser***;	A. considérant que la Turquie ***n'est pas européenne et ne deviendra donc jamais un État membre de l'Union européenne***;

Or. en

Amendement 74
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que ***la Turquie reste candidate à l'adhésion à*** l'Union ***et que*** l'adhésion à l'Union reste l'objectif ***politique*** déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc***, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;***	A. considérant que ***les milliards d'euros d'aide de préadhésion de l'Union européenne n'ont pas réussi à rapprocher la Turquie de*** l'Union***, même si*** l'adhésion à l'Union reste l'objectif ***officiel*** déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc***; que la coopération financière et technique entre la Turquie et l'Union reste fonctionnelle et opérationnelle***;

Or. en

Amendement 75
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*

A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc***, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser***;	A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc;

Or. en

Amendement 76
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc***, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser***;	A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc;

Or. en

Amendement 77
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie ***reste*** candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;	A. considérant que la Turquie ***est depuis 1999*** candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser ***et que, par conséquent, les conditions d'adhésion ne sont pas***

remplies;

Or. fi

Amendement 78
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les ***intérêts*** de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;	A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, bien que l'écart entre les valeurs et les ***principes*** de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;

Or. en

Amendement 79
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, ***bien*** que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;	A. considérant que la Turquie reste candidate à l'adhésion à l'Union et que l'adhésion à l'Union reste l'objectif politique déclaré à plusieurs reprises par le gouvernement turc, ***mais*** que l'écart entre les valeurs et les intérêts de la Turquie et ceux de l'Union ne cesse de se creuser;

Or. en

Amendement 80
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que tout pays en voie d'adhésion est censé respecter les valeurs démocratiques, l'état de droit et les droits de l'homme, ainsi que le droit de l'Union; que la Turquie doit démontrer de manière crédible son engagement en faveur d'un rapprochement avec l'Union européenne et de l'alignement sur celle-ci afin de redynamiser sa perspective européenne; que le statut de pays candidat suppose une volonté de se rapprocher progressivement de l'acquis de l'Union et de s'y aligner à tous égards, y compris les valeurs, les intérêts, les normes et les politiques, notamment sa politique étrangère et de sécurité commune, de respecter et de remplir les critères de Copenhague, et de nouer et entretenir sans distinctions des relations de bon voisinage avec l'Union et tous ses États membres; que les tensions entre l'Union et la Turquie, liées à la situation en Méditerranée orientale, se sont apaisées, mais n'ont pas cessé; que la Turquie a été invitée à maintes reprises à s'abstenir de toute action qui viole la souveraineté et les droits souverains de tous les États membres de l'Union et qui enfreint le droit international ainsi que le droit de l'Union, y compris de toute rhétorique agressive contre les États membres;

Or. en

Amendement 81
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

A bis. considérant que le respect intégral des principes démocratiques, de l'état de droit et des droits fondamentaux constitue une condition préalable non négociable pour tout pays souhaitant adhérer à l'Union; que les candidats à l'adhésion sont censés démontrer cet engagement par une mise en œuvre concrète et un respect intégral de la législation et des politiques de l'Union, un alignement durable sur les politiques et les objectifs de l'Union et un respect crédible des critères de Copenhague, y compris en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité de l'Union, qui est également liée au régime de sanctions de cette dernière;

Or. en

Amendement 82
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que tout pays en voie d'adhésion est censé respecter les valeurs démocratiques, l'état de droit et les droits de l'homme, ainsi que le droit de l'Union; que la Turquie doit démontrer de manière crédible son engagement en ce sens, et nouer et entretenir sans distinctions des relations de bon voisinage avec tous les États membres de l'Union; que le statut de pays candidat suppose le respect de tous les critères de Copenhague, ainsi que des valeurs de l'Union énoncées à l'article 2 du traité UE;

Or. en

Amendement 83
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que les négociations d'adhésion de la Turquie avec l'Union européenne sont effectivement au point mort depuis 2018, en raison de la détérioration de l'état de droit, du recul démocratique, des restrictions à l'indépendance du pouvoir judiciaire, à la liberté d'expression et aux droits fondamentaux, de l'absence de solution au problème chypriote, des actions illégales en Méditerranée orientale et dans la zone économique exclusive de Chypre, ainsi que des menaces de guerre (casus belli) à l'encontre de la Grèce;

Or. en

Amendement 84
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la Turquie a reçu plus de 10 milliards d'euros de fonds au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) et que 12,3 milliards d'euros ont été alloués à la gestion des migrations et à l'aide humanitaire pour la période allant jusqu'en 2027; que le montant total du soutien direct de l'Union à la Turquie, y compris les programmes en faveur de l'éducation et de la société civile, dépassera 24 milliards d'euros d'ici à 2027;

Or. en

Amendement 85
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le respect des critères de Copenhague, y compris la nécessité pour tous les pays candidats de nouer et d'entretenir sans distinctions des relations de bon voisinage avec l'Union et tous ses États membres, est un élément essentiel du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 86
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***A bis. considérant que tout pays en voie d'adhésion est censé respecter les valeurs démocratiques, l'état de droit et les droits de l'homme, ainsi que le droit de l'Union; que le statut de pays candidat suppose une volonté de se rapprocher progressivement de l'acquis de l'Union et de s'y aligner à tous égards, y compris les valeurs, les intérêts, les normes et les politiques, de respecter et de remplir les critères de Copenhague, de s'aligner sur les politiques et les objectifs de l'Union et de nouer et entretenir sans distinctions des relations de bon voisinage avec l'Union et tous ses États membres; qu'une analyse des rapports de l'Union de ces dernières années révèle que la Turquie reste très éloignée des valeurs et du cadre normatif de l'Union, un écart qui tend même à se***

creuser dans des domaines fondamentaux tels que le respect du droit international, l'état de droit, les droits de l'homme, les libertés individuelles, les droits civils et la liberté d'expression ainsi que les relations de bon voisinage et la coopération régionale; que la Turquie a été invitée à maintes reprises à s'abstenir de toute action qui viole la souveraineté et les droits souverains de tous les États membres de l'Union et qui enfreint le droit international ainsi que le droit de l'Union, y compris de toute rhétorique agressive contre les États membres;

Or. en

Amendement 87
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. que les négociations d'adhésion à l'Union sont au point mort depuis 2018, en raison de la détérioration de l'état de droit et de la démocratie en Turquie et dans un contexte de relations bilatérales tendues;

Or. en

Amendement 88
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que la Turquie continue de refuser de reconnaître la République de Chypre et de coopérer avec

elle et qu'elle doit encore remplir les obligations lui incombant en vertu de la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005 et de toutes les décisions pertinentes du Conseil, à savoir assurer la mise en œuvre intégrale et non discriminatoire du protocole additionnel à l'accord d'association UE-Turquie et supprimer tous les obstacles à la libre circulation des marchandises, y compris les restrictions aux liaisons de transport directes avec la République de Chypre; que la Turquie a continué à opposer son veto aux demandes d'adhésion de la République de Chypre à plusieurs organisations internationales;

Or. en

Amendement 89
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant qu'en 2025, les violations de l'espace aérien de l'Union, y compris avec des avions militaires armés, et des eaux territoriales en Méditerranée orientale et en mer Égée commises par la Turquie, ont augmenté de manière significative;

Or. en

Amendement 90
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***A ter. considérant que la Turquie continue de refuser de reconnaître la République de Chypre et de coopérer avec elle et qu'elle doit encore remplir les obligations lui incombant en vertu de la déclaration de la Communauté européenne et de ses États membres du 21 septembre 2005 et de toutes les décisions pertinentes du Conseil, à savoir assurer la mise en œuvre intégrale et non discriminatoire du protocole additionnel à l'accord d'association UE-Turquie et supprimer tous les obstacles à la libre circulation des marchandises, y compris les restrictions aux liaisons de transport directes avec la République de Chypre; que la Turquie a continué à opposer son veto aux demandes d'adhésion de la République de Chypre à plusieurs organisations internationales;***

Or. en

Amendement 91
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. que la Turquie a été invitée à maintes reprises à s'abstenir de toute action qui viole la souveraineté et les droits souverains de tous les États membres de l'Union et qui enfreint le droit international ainsi que le droit de l'Union;

Or. en

Amendement 92
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant qu'en dépit des multiples demandes adressées à la Turquie de s'abstenir de toute action violant la souveraineté et les droits souverains de tous les États membres de l'Union et contraire au droit international, ces actions se poursuivent, notamment en entravant la construction du Great Sea Interconnector, un projet d'intérêt commun de l'Union européenne depuis 2013 et l'une des initiatives d'autoroute de l'énergie répertoriées dans le train de mesures sur les réseaux européens, par des provocations et des menaces, y compris dans la zone économique exclusive de la Grèce;

Or. en

Amendement 93
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***A quater. considérant que la Turquie a continué de rejeter le cadre convenu par l'Organisation des Nations unies, qu'elle a toujours plaidé en faveur d'une «solution à deux États» à Chypre et qu'elle est parvenue à améliorer le statut international de l'entité sécessionniste dans la Chypre occupée, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question; que la Turquie n'a pas fait marche arrière, mais a poursuivi ses actions unilatérales à Varosha;***

Or. en

Amendement 94
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que la Turquie est également censée s'abstenir de toute provocation à l'encontre des États membres de l'Union, normaliser ses relations avec tous ces États membres, veiller à la mise en œuvre intégrale et non discriminatoire des obligations découlant du cadre pour les négociations de 2005 et du protocole additionnel à l'accord d'association UE-Turquie, et maintenir des relations de bon voisinage;

Or. en

Amendement 95
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que la Turquie a continué de rejeter le cadre convenu par l'Organisation des Nations unies, qu'elle a toujours plaidé en faveur d'une «solution à deux États» à Chypre et qu'elle est parvenue à améliorer le statut international de l'entité sécessionniste dans la Chypre occupée, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question; que la Turquie n'a pas fait marche arrière, mais a poursuivi

ses actions unilatérales à Varosha;

Or. en

Amendement 96
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux;	B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux; ***que le statut de pays candidat suppose une volonté de se rapprocher progressivement de l'acquis de l'Union et de s'y aligner à tous égards, y compris les valeurs, les intérêts, les normes et les politiques, notamment sa politique étrangère et de sécurité commune, de respecter et de remplir les critères de Copenhague, et de nouer et entretenir sans distinctions des relations de bon voisinage avec l'Union et tous ses États membres; que les tensions entre l'Union et la Turquie, liées à la situation en Méditerranée orientale, se sont apaisées, mais n'ont pas cessé; que la Turquie a été invitée à maintes reprises à s'abstenir de toute action qui viole la souveraineté et les droits souverains de tous les États membres de l'Union et qui enfreint le droit international ainsi que le droit de l'Union;***

Or. en

Amendement 97
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux;	B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux; ***que le statut de pays candidat suppose, entre autres, la mise en conformité avec la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, le respect des critères de Copenhague, le maintien de relations de bon voisinage avec tous les États membres et l'abstention de toute action violant la souveraineté et les droits souverains des États membres de l'Union ou enfreignant le droit international et le droit de l'Union;***

Or. en

Amendement 98
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux;	B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux***, alors même qu'entre 2014 et 2020, 3,5 milliards d'euros de fonds au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP)***

ont été alloués à la démocratie, à la gouvernance et aux droits de l'homme;

Or. en

Amendement 99
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux;	B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux; ***que les négociations d'adhésion avec la Turquie sont au point mort depuis 2018;***

Or. en

Amendement 100
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux;	B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux ***par rapport à la période couverte par le rapport précédent de 2024***;

Or. en

Amendement 101
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux;	B. considérant que, dans son dernier rapport d'avancement de 2025, la Commission a de nouveau constaté un grave recul de l'état de droit et une détérioration de la situation en matière de droits de l'homme en Turquie, et qu'elle a soulevé des questions quant au respect des principes démocratiques fondamentaux ***et au non-respect du droit international et des relations de bon voisinage***;

Or. en

Amendement 102
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le grave recul démocratique observé en Turquie s'est accompagné d'une application large et restrictive de la législation antiterroriste et des mesures de sécurité connexes; que cela a contribué à une interprétation trop large des dispositions antiterroristes portant atteinte au pluralisme politique et à l'espace civique, notamment sous la forme d'enquêtes criminelles, de poursuites et d'autres formes de pression visant les défenseurs des droits de l'homme, les avocats, les journalistes, les membres des minorités et les autres voix

critiques; que de telles pratiques risquent de porter atteinte aux droits fondamentaux, à la sécurité juridique et à la confiance du public dans les institutions démocratiques;

Or. en

Amendement 103
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les organes de surveillance internationaux ont fait état de préoccupations persistantes concernant les discours haineux, la discrimination et l'hostilité sociale à l'égard des minorités religieuses en Turquie, y compris des communautés chrétienne et juive; que ces discours haineux sont présents dans le discours politique et dans certaines parties de l'environnement médiatique, ce qui a pour effet d'accroître l'insécurité de ces communautés;

Or. en

Amendement 104
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'état d'indépendance du pouvoir judiciaire reste particulièrement alarmant, malgré les 11 «trains de mesures judiciaires» adoptés par le gouvernement turc depuis 2019; que l'ordre constitutionnel du pays

se trouve mis en péril du fait que les juridictions de niveau inférieur qui refusent d'appliquer les arrêts de la Cour constitutionnelle sapent l'autorité de cette dernière;

Or. en

Amendement 105
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que, dans le classement 2025 de la liberté de la presse établi par l'organisation «Reporters sans frontières», la Turquie occupe la 159e place sur 180 pays, ce qui souligne le fait qu'elle figure parmi les pays qui respectent le moins la liberté de la presse au monde;

Or. fi

Amendement 106
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le Parlement a demandé à plusieurs reprises que le régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme («loi Magnitsky de l'Union européenne») soit utilisé de manière rigoureuse pour garantir l'obligation de rendre des comptes en cas de violations graves des droits de l'homme et d'atteintes à ces

droits;

Or. en

Amendement 107
Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que les manifestations d'hostilité anti-grecque en Turquie se traduisent à la fois par l'effacement progressif du patrimoine culturel et historique grec et par la prise pour cible de journalistes, d'universitaires et d'activistes qui défendent la vérité historique, les droits des minorités ou la mémoire culturelle grecque; que des personnalités comme Uzay Bulut, Yiannis Vasilis Yaylalı, Osman Kavala et Hrant Dink, aujourd'hui décédé, ont fait l'objet de persécutions ou d'intimidations pour leurs opinions, tandis que le journaliste grec Nikos Aslanidis s'est vu interdire l'entrée sur le territoire turc en raison de l'hellénophobie; que ces cas confirment la persécution systématique de la diversité et de la liberté d'expression en Turquie;

Or. en

Amendement 108
Geadis Geadi, Sebastian Tynkkynen, Ivaylo Valchev, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que le ministère

américain de la justice a inculpé la banque publique turque Halkbank au sujet d'un dispositif présumé de plusieurs milliards de dollars servant à contourner les sanctions américaines contre l'Iran, lequel comprend des actes de fraude et des pratiques liées au blanchiment d'argent; que cette affaire a fait l'objet de procédures judiciaires aux États-Unis ces dernières années, ce qui a suscité des inquiétudes persistantes quant aux mesures prises par la Turquie pour empêcher que son secteur financier ne soit utilisé à des fins de contournement des sanctions et de financement illicite;

Or. en

Amendement 109
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que, dans le rapport «Freedom in the World 2025» publié par l'organisation Freedom House, la Turquie obtient un score global de 33 sur 100, ce qui traduit une situation préoccupante en matière de respect des droits politiques et des libertés civiles; que la Turquie figure parmi les dix pays où les libertés ont le plus reculé au cours de la dernière décennie;

Or. fi

Amendement 110
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que l'égalité devant la loi n'est manifestement pas garantie, comme le montre le traitement très différent d'affaires similaires, en particulier dans des procédures judiciaires politiques ou très médiatisées ou dans des affaires en rapport avec des accusations d'outrage à des représentants de l'État;

Or. en

Amendement 111
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que l'antisémitisme en Turquie reste une préoccupation grave et persistante, dès lors que certaines informations indiquent qu'une grande partie de la population a des opinions antisémites; que, depuis les attaques terroristes du Hamas du 7 octobre 2023, on observe une augmentation notable de la rhétorique et des incidents antisémites, y compris l'affichage de panneaux «Interdit aux Juifs» dans des commerces, des actes de vandalisme contre des synagogues à Istanbul et Izmir, le harcèlement de personnes célébrant Hanoukka à la synagogue Neve Shalom, des manifestations antisémites devant des institutions juives telles que l'hôpital juif Or-Ahayim et des spectacles publics reproduisant des clichés antisémites; que des propos antisémites ont également été signalés dans le discours public, notamment des déclarations faisant l'éloge d'Adolf Hitler et des reportages

médiatiques visant la communauté juive; que ces événements contribuent à instaurer un climat de peur au sein de la petite communauté juive de Turquie, estimée entre 12 000 et 16 000 membres, dont beaucoup déclarent dissimuler leur identité ou envisager d'émigrer; que ces préoccupations s'inscrivent dans le contexte d'épisodes historiques de discrimination et de violence à l'encontre des Juifs en Turquie, notamment les pogroms de Thrace de 1934, l'impôt sur la fortune (Varlık Vergisi) de 1942 discriminatoire à l'égard des minorités religieuses et les attentats terroristes contre des institutions juives telles que la synagogue Neve Shalom;

Or. en

Amendement 112
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que la Turquie s'est classée 124e sur 182 pays dans l'indice de perception de la corruption 2025 publié par Transparency International; que depuis 2013, la Turquie a perdu 71 places, ce qui représente un recul considérable;

Or. fi

Amendement 113
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quinquies. considérant que la Turquie a, depuis 2023, adopté une politique ouvertement conflictuelle à l'égard d'Israël, notamment en rompant ses relations diplomatiques, en instaurant un embargo commercial total, en fermant son espace aérien aux avions israéliens et en opposant son veto à toute coopération de l'OTAN avec Israël; que les dirigeants turcs recourent fréquemment à une rhétorique incendiaire, qualifiant Israël d'«État terroriste» et présentant le Hamas comme un «mouvement de libération», des positions qui contredisent clairement les politiques de la plupart des alliés de l'OTAN et suscitent de graves inquiétudes quant à l'orientation stratégique de la Turquie;

Or. en

Amendement 114
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quinquies. considérant que la Turquie s'est classée 118e sur 143 pays dans l'indice de l'état de droit 2025 du World Justice Project;

Or. fi

Amendement 115
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B sexies. considérant que les prisons turques comptent des dizaines de milliers de prisonniers politiques, parmi lesquels des journalistes, des figures de l'opposition et des militants kurdes;

Or. fi

Amendement 116
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B septies. considérant qu'au cours des dernières années, au moins 300 pasteurs chrétiens étrangers, missionnaires et membres de leur famille ont été expulsés de Turquie et se sont vu refuser le droit de revenir dans le pays, après avoir été qualifiés de menace pour la sécurité de façon injustifiée;

Or. fi

Amendement 117
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie locale a récemment été observée en Turquie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 118
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie locale a récemment été observée en Turquie;	C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie locale a récemment été observée en Turquie***, à la suite de décisions judiciaires et de pressions gouvernementales exercées sur les maires et les municipalités de l'opposition***; ***qu'un total de 28 maires représentant des partis d'opposition (18 du CHP et 10 du DEM) ont été arrêtés et démis de leurs fonctions; que dans 11 cas, les maires ont été remplacés par des administrateurs nommés par le gouvernement;***

Or. en

Amendement 119
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie locale a récemment été observée en Turquie;	C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie locale a récemment été observée en Turquie; ***que depuis 2016, au moins 65 maires élus démocratiquement ont été arrêtés en Turquie, dont environ 30 du DBP, 19 du HDP et 16 du CHP, ce qui suscite de vives inquiétudes concernant le recours systématique à des mesures judiciaires à l'encontre des élus locaux et l'érosion générale de la démocratie locale;***

Or. en

Amendement 120
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie locale a récemment été observée en Turquie;	C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie locale a récemment été observée en Turquie; ***qu'Ekrem İmamoğlu, maire démocratiquement élu d'Istanbul et figure éminente de l'opposition, a été arrêté par la police turque le 19 mars 2025, puis officiellement arrêté et placé en détention provisoire le 23 mars 2025 sur la base d'accusations motivées par des considérations politiques;***

Or. en

Amendement 121
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie ***locale*** a récemment été observée en Turquie;	C. considérant qu'une grave détérioration de la démocratie a récemment été observée en Turquie***, aux niveaux local, régional et national***; ***que de nombreux maires élus démocratiquement au niveau local ont été destitués en Turquie après le succès des partis d'opposition aux élections municipales;***

Or. fi

Amendement 122
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant qu'une grave détérioration ***de la démocratie locale*** a récemment été observée en Turquie;	C. considérant qu'une grave détérioration ***des normes et des processus démocratiques*** a récemment été observée en Turquie***, au niveau tant local que national***;

Or. en

Amendement 123
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la Turquie se classe régulièrement parmi les pays qui violent le plus souvent les droits de l'homme et les libertés fondamentales protégés par la convention européenne des droits de l'homme; que la Turquie est actuellement le pays comptant le plus grand nombre de requêtes en instance devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), avec plus de 21 000 affaires, soit plus de 35 % de l'ensemble des procédures pendantes de la Cour au début de l'année 2025;

Or. en

Amendement 124
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, est en prison depuis mars 2025 sur la base d'accusations forgées de toutes pièces qui portent la marque de pressions politiques, en violation flagrante des principes fondamentaux du droit pénal, tels que le principe de la responsabilité individuelle; que cette situation est largement considérée comme une tentative d'éliminer politiquement le principal candidat de l'opposition pour les prochaines élections présidentielles;

Or. en

Amendement 125
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la Turquie a systématiquement instrumentalisé le droit pénal et les lois antiterroristes pour réprimer les élus, les responsables politiques de l'opposition et les défenseurs des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 126
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que selon le rapport de la plateforme Nous mettrons fin aux

Féminicides (Kadın Cinayetlerini Durduracağız Platformu), (KCDP), au moins 294 femmes ont été assassinées en 2025, tandis que d'autres sources font état de chiffres allant jusqu'à 420 femmes assassinées; que l'année 2025 a été marquée par une augmentation record du nombre de décès suspects de femmes en Turquie; qu'au niveau de l'OCDE, la Turquie se distingue comme l'un des pays les plus touchés par la violence à l'égard des femmes;

Or. en

Amendement 127
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant qu'il existe actuellement près de 800 dossiers soumis à la Grande Assemblée nationale de Turquie (GNAT) demandant la levée de l'immunité parlementaire de députés en exercice; qu'une proportion écrasante d'entre eux concerne des députés de partis d'opposition, principalement des partis DEM et CHP;

Or. en

Amendement 128
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le	D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le

pays est donc lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme;	pays est donc lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme; ***que la Turquie s'est systématiquement abstenue de mettre en œuvre des arrêts de principe de la Cour européenne des droits de l'homme et qu'elle fait actuellement l'objet d'une procédure d'infraction sans précédent, son défaut d'exécution ayant été confirmé par la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui en fait l'un des très rares membres du Conseil de l'Europe à faire l'objet d'une procédure d'infraction; que la Turquie se classe régulièrement parmi les pays qui violent le plus souvent les droits de l'homme et les libertés fondamentales protégés par la convention européenne des droits de l'homme; que, fin décembre 2025[1bis], la Turquie comptait le plus grand nombre d'affaires pendantes devant la Cour européenne des droits de l'homme, avec 18 464 requêtes, ce qui représente 34,5 % du nombre total d'affaires de la Cour, qui s'élevait à 53 450;***

[1bis] 1 Rapport annuel, Cour européenne des droits de l'homme, 2025, https://www.echr.coe.int/documents/d/echr/annual-report-2025-fra

Or. en

Amendement 129
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le pays est donc lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme;	D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le pays est donc lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme; ***que,***

	pour avoir omis d'appliquer des arrêts de principe de la Cour européenne des droits de l'homme, la Turquie fait actuellement l'objet d'une procédure d'infraction sans précédent; que la Turquie se classe régulièrement parmi les pays qui violent le plus souvent les droits de l'homme et les libertés fondamentales protégés par la convention européenne des droits de l'homme; que sur les 74 arrêts rendus par la Cour en 2025, 66 ont constaté au moins une violation de la convention européenne des droits de l'homme; qu'en janvier 2026, la Turquie comptait le plus grand nombre d'affaires pendantes devant la Cour européenne des droits de l'homme, avec 18 455 requêtes;

Or. en

Amendement 130
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le pays est donc lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme;	D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le pays est donc ***juridiquement*** lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme; ***que, pour avoir omis d'appliquer des arrêts de principe de la Cour européenne des droits de l'homme, la Turquie fait actuellement l'objet d'une procédure d'infraction sans précédent;***

Or. en

Amendement 131
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le classement mondial de la liberté de la presse 2025 indique une nouvelle détérioration et place la Turquie au 159e rang sur 180 pays, le rapport soulignant que l'autoritarisme gagne du terrain en Turquie, que le pluralisme des médias est remis en question et que tous les moyens possibles sont utilisés pour discréditer les détracteurs; que, selon Reporters sans frontières (RSF) et les rapports de suivi des médias de BIA, entre 20 et 29 journalistes ont été emprisonnés en 2025, trois autres ont été assignés à résidence pendant plusieurs mois et des dizaines d'autres ont été soumis à un contrôle judiciaire qui a porté atteinte à leur liberté de mouvement; qu'au cours de la même période, 58 journalistes au total ont été arrêtés ou amenés de force par la police pour être interrogés;

Or. en

Amendement 132
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le pays est donc lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme;	D. considérant que la Turquie est membre du Conseil de l'Europe et que le pays est donc ***juridiquement*** lié par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme; ***que, pour avoir omis d'appliquer des arrêts de principe de la Cour européenne des droits de l'homme, la Turquie fait actuellement l'objet d'une procédure d'infraction sans précédent;***

Or. en

Amendement 133
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Malika Sorel, Volker Schnurrbusch

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'il y a lieu de rappeler la position commune 2008/944/PESC du Conseil relative au contrôle des exportations d'armements et d'inviter les États membres à appliquer strictement ses critères à l'égard de la Turquie, notamment ceux concernant le respect des droits de l'homme, le risque d'utilisation des équipements exportés à des fins de répression interne et le comportement du pays destinataire à l'égard du droit international et de la stabilité régionale; que les exportations ne devraient pas être autorisées lorsqu'il existe un risque manifeste que ces équipements contribuent à la répression interne ou à des actions de déstabilisation.

Or. en

Amendement 134
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que des informations crédibles font état de l'utilisation de classifications administratives en catégorie «sécurité nationale», y compris de codes de sécurité, pour expulser ou refuser le retour de chrétiens et de journalistes étrangers, avec une

transparence bien souvent insuffisante, sans accès aux preuves ou sans recours judiciaire effectif, ce qui soulève des inquiétudes quant au respect de la convention européenne des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 135
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la position de la Turquie dans le classement mondial de la liberté de la presse 2025 s'est encore détériorée, avec une 159e place sur 180 et l'attribution de la catégorie «non libre», le rapport soulignant que l'autoritarisme gagne du terrain en Turquie, que le pluralisme des médias est remis en question et que tous les moyens possibles sont utilisés pour discréditer les détracteurs;

Or. en

Amendement 136
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Turquie est classée comme «non libre» par Freedom House et qu'elle a connu l'un des pires

reculs au monde en matière de liberté au cours des onze dernières années; que la Turquie se classe 159e sur 180 pays dans le classement mondial de la liberté de la presse 2025;

Or. en

Amendement 137
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'il est constaté avec une vive inquiétude que ce recul s'est transformé en une crise systémique de la légalité, marquée par le refus généralisé de mettre en œuvre les décisions contraignantes de la Cour constitutionnelle et de la Cour européenne des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 138
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***D bis. considérant que la Turquie est classée comme «non libre» par Freedom House et qu'elle a connu l'un des pires reculs au monde en matière de liberté au cours des onze dernières années; que la Turquie se classe 159e sur 180 pays dans le classement mondial de la liberté de la presse 2025;***

Or. en

Amendement 139
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Turquie est considérée comme «non libre» par Freedom House et se classe 159e sur 180 pays dans le classement mondial de la liberté de la presse 2025;

Or. en

Amendement 140
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que selon les données de la plateforme «We Will Stop Femicide», 294 féminicides et 297 décès suspects de femmes ont été relevés en 2025; que l'absence d'un système officiel exhaustif de collecte de données sur les féminicides demeure une source grave de préoccupation; que le Parlement réaffirme sa condamnation sans équivoque du retrait de la Turquie, par décret présidentiel, de la convention d'Istanbul, lequel constitue un recul majeur pour la promotion des droits des femmes dans le pays, et réitère son appel au gouvernement turc à révoquer cette décision inacceptable et à respecter et mettre en œuvre les traités, accords et obligations internationaux auxquels il est partie;

Or. en

Amendement 141
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que selon les données de la plateforme «We Will Stop Femicide», 294 féminicides et 297 décès suspects de femmes ont été relevés en 2025; que l'absence d'un système officiel exhaustif de collecte de données sur les féminicides demeure une source grave de préoccupation;

Or. en

Amendement 142
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que selon les organisations locales de défense des droits de l'homme IHD et TIHV, la population carcérale de Turquie a atteint le chiffre record de 433 543 détenus au 2 décembre, soit sept fois plus qu'au cours des deux dernières décennies, tandis que 460 921 autres personnes sont soumises à un contrôle judiciaire; que ces organisations ont également recensé 1 412 prisonniers malades, dont 335 dans un état grave; que les prisons turques fonctionnent au-delà de leur capacité, ce qui exacerbe des problèmes tels que la surpopulation, les conditions de vie inadéquates et l'accès limité aux

ressources de base; que les informations faisant état de violations des droits de l'homme dans les prisons se sont multipliées;

Or. en

Amendement 143
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant D quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quinquies. considérant que, selon Transparency International, la Turquie a obtenu un score de 31/100 dans l'indice de perception de la corruption 2025, après être passée de 50/100 en 2013 à son niveau le plus bas, et qu'elle se classe actuellement à la 124e place sur 180 pays; que plus de neuf ans après l'adoption du rapport d'évaluation du 4e cycle sur la Turquie du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe, seules trois des 22 recommandations qu'il contient ont été mises en œuvre dans leur intégralité;

Or. en

Amendement 144
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant D sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D sexies. considérant que la Turquie est une société multiethnique diversifiée située dans une région géographique compliquée et sujette à des tensions;

Or. en

Amendement 145
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la Turquie est engagée dans un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», qui vise à mettre fin à la violence politique et au conflit kurde;	E. considérant que la Turquie est engagée dans un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», qui vise à mettre fin à la violence politique et au conflit kurde; ***que l'hypocrisie de cette initiative est cependant flagrante, puisque le gouvernement turc intensifie en parallèle sa répression à l'encontre de l'opposition démocratique, des élus et de la société civile sous couvert de sécurité nationale;***

Or. en

Amendement 146
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la Turquie est engagée dans un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», qui vise à mettre fin à la violence politique et au conflit kurde;	E. considérant que la Turquie est engagée dans un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», qui vise à mettre fin à la violence politique et au conflit kurde; ***que le processus a reçu un soutien important à la suite de l'annonce par le PKK de la cessation imminente de ses activités;***

Or. fi

Amendement 147
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la Turquie ***est engagée dans*** un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», ***qui vise à mettre fin à la violence politique et au conflit kurde***;	E. considérant que la Turquie ***promeut*** un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», ***qui sert de prétexte pour opprimer la société civile, criminaliser toute dissidence et réduire au silence l'opposition démocratique***;

Or. en

Amendement 148
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la Turquie est engagée dans un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», qui vise à mettre fin à la violence politique et ***au conflit*** kurde;	E. considérant que la Turquie est engagée dans un processus politique intitulé «Turquie sans terrorisme», qui vise à mettre fin à la violence politique et ***à résoudre le problème*** kurde ***par une solution politique***;

Or. en

Amendement 149
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les liens étroits

entre la Turquie et le Hamas sont très préoccupants, y compris la fourniture d'un refuge politique et de diverses formes de soutien aux membres de l'organisation; que la présence d'armes d'origine turque qui auraient été trouvées en possession du Hamas et du Hezbollah devrait être prise en considération et que toute forme de soutien, de facilitation ou de tolérance à l'égard d'organisations terroristes est incompatible avec les obligations d'un pays candidat et porte atteinte à la sécurité et à la stabilité régionales;

Or. en

Amendement 150
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la Turquie continue de jouer un rôle important dans le conflit syrien et maintient une présence militaire dans le nord de la Syrie;

Or. en

Amendement 151
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant qu'il convient de dénoncer le rôle de premier plan joué par la Turquie et le Qatar dans le soutien et la promotion des activités des Frères

musulmans, une organisation dont les réseaux ont contribué à la radicalisation politique et à la déstabilisation du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Europe, et que de telles politiques vont à l'encontre des démarches visant à promouvoir la stabilité régionale, la sécurité et la coexistence pacifique;

Or. en

Amendement 152
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la Turquie a précédemment mené des actions qui ont sapé la dynamique sociale, la cohésion et la sécurité européennes, y compris une ingérence dans les affaires intérieures des États membres, notamment sous la forme d'actions impliquant les communautés de la diaspora;

Or. en

Amendement 153
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;

Or. en

Amendement 154
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 155
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion***, il est nécessaire de maintenir un*** engagement constructif dans ***les relations entre l'Union et la Turquie***;	F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, ***la coopération avec la Turquie peut progresser dans un certain nombre de domaines d'action, de manière progressive, proportionnée et réversible, dans le droit fil des conclusions du Conseil européen d'avril 2024 qui font de l'***engagement constructif ***de la Turquie*** dans ***tous les domaines une condition d'avancement de la coopération***;

Or. en

Amendement 156
Malik Azmani, Dan Barna, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie;	F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie ***et que la Turquie est un partenaire important dans les domaines des relations économiques et commerciales, de la sécurité, de la migration et de la coopération contre les organisations terroristes internationalement reconnues, y compris Daesh***;

Or. en

Amendement 157
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie;	F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie; ***que la coopération avec la Turquie progresse dans un certain nombre de domaines d'action d'intérêt commun, grâce notamment à des dialogues à haut niveau;***

Or. en

Amendement 158
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, ***il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie***;	F. considérant qu'au-delà du processus d'adhésion, ***la coopération avec la Turquie pourrait être examinée sur la base de conditions strictes***;

Or. en

Amendement 159
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant qu'***au-delà du processus d'adhésion,*** il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie;	F. considérant qu'il est nécessaire de maintenir un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie ***afin de passer du maintien artificiel du processus d'adhésion à une coopération normale***;

Or. fi

Amendement 160
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que le processus d'adhésion exige un engagement constructif dans les relations entre l'Union et la Turquie ainsi que le respect du droit international et de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les États membres de l'Union européenne, et que, par conséquent, le processus d'adhésion ne peut progresser si ce

respect fait défaut;

Or. en

Amendement 161
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la Turquie reste un partenaire stratégique, membre de l'OTAN, et un acteur important pour traiter les problèmes de sécurité;

Or. en

Amendement 162
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la Turquie reste un partenaire essentiel pour la stabilité dans toute la région de la Méditerranée orientale;

Or. en

Amendement 163
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que la Turquie continue	G. considérant que la Turquie continue

d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde;	d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde; ***que la coopération entre l'Union et la Turquie en matière de gestion des migrations, de sécurité et de stabilité régionale demeure d'une importance stratégique et contribue à réduire le nombre de traversées clandestines et dangereuses sur la route de la Méditerranée orientale à destination de l'Europe et à sauver des vies en mer;***

Or. en

Amendement 164
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde;	G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde; ***que les opérations militaires contre le régime iranien auront des répercussions pour la Turquie en raison de sa proximité géographique, notamment par des effets induits, en particulier en ce qui concerne la recrudescence des pressions migratoires;***

Or. en

Amendement 165
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde;	G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde; ***que la***

Turquie a utilisé l'accord sur les réfugiés conclu entre l'Union européenne et la Turquie le 18 mars 2016 comme moyen de pression politique à l'encontre de l'Europe;

Or. fi

Amendement 166
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde;	G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde; ***que, depuis 2011, l'Union a débloqué 10 milliards d'euros pour soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil en Turquie;***

Or. en

Amendement 167
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde;	G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde***, et que leur nombre devrait augmenter à la suite de la récente escalade militaire dans la région après les attaques offensives des États-Unis et d'Israël contre l'Iran***;

Or. en

Amendement 168
Geadis Geadi, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Ivaylo Valchev, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Guillaume Peltier, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde;	G. considérant que la Turquie continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde; ***que la Turquie figure sur la liste des pays tiers sûrs;***

Or. en

Amendement 169
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que la Turquie ***continue d'accueillir l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde***;	G. considérant que la Turquie ***se classe au sixième rang mondial en ce qui concerne le nombre de réfugiés accueillis par rapport à sa population***;

Or. en

Amendement 170
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que l'organisation terroriste paramilitaire turque connue sous le nom des «Loups gris» continue d'opérer en Europe, comme cela a été prouvé lors des élections présidentielles et législatives en Turquie et malgré sa dissolution dans certains pays européens tels que la France;

Or. en

Amendement 171
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que la Turquie ne reconnaît toujours pas le génocide chrétien (Arméniens, Grecs, Assyriens), qui a fait 3,5 millions de morts;

Or. en

Amendement 172
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que le Conseil européen a confirmé le 12 décembre 2019 les conclusions selon lesquelles le protocole d'accord entre la Turquie et la Libye sur la délimitation des juridictions maritimes en mer Méditerranée viole les droits souverains de pays tiers, ne respecte

pas le droit de la mer et ne saurait avoir des conséquences juridiques pour les pays tiers;

Or. en

Amendement 173
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal

Proposition de résolution
Considérant G quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quinquies. considérant que la Turquie doit s'abstenir de proférer des menaces et de mener des actions qui nuisent aux relations de bon voisinage et qu'elle doit respecter la souveraineté et l'autorité des États membres de l'Union sur leurs eaux territoriales et leur espace aérien, ainsi que tous leurs droits souverains, y compris, entre autres, leur droit à explorer, exploiter, préserver et gérer les ressources naturelles dans le respect du droit international et de l'Union, y compris la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM);

Or. en

Amendement 174
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant G sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G sexies. considérant que le Conseil européen, dans ses conclusions du 1er octobre 2020, a clairement affirmé qu'en cas de nouvelles actions

unilatérales ou provocations de la Turquie en violation du droit international, l'Union utiliserait tous les instruments et toutes les options à sa disposition, y compris conformément à l'article 29 du traité UE et à l'article 215 du traité FUE, pour défendre ses intérêts et ceux de ses États membres; que ces conclusions constituent un engagement politique explicite de l'Union à garantir le respect du droit international et des droits souverains des États membres; que des actions continues ou répétées portant atteinte à la stabilité régionale exigent de l'Union qu'elle reste crédible et cohérente dans la mise en œuvre de cet engagement;

Or. en

Amendement 175
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant G septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G septies. considérant que la Direction des Affaires Religieuses, également connue sous le nom de Diyanet, s'est muée en une organisation semblable aux Frères musulmans et a financé de nombreuses mosquées en Europe, dont certaines sont devenues des outils de propagande turque et des centres d'espionnage;

Or. en

Amendement 176
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier

Proposition de résolution

Considérant G octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G octies. considérant que la Direction des Affaires Religieuses (Diyanet) produit du matériel éducatif destiné aux enfants qui les encourage à «devenir des martyrs», jetant ainsi les bases du terrorisme à venir;

Or. en

Amendement 177
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant G nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G nonies. considérant que la Turquie n'a cessé d'exploiter la crise migratoire pour obtenir des concessions et des financements de l'Union et que les tensions se sont attisées à la frontière entre la Grèce et la Turquie;

Or. en

Amendement 178
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier

Proposition de résolution
Considérant G decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G decies. considérant que la région d'Alexandrette (Hatay), qui faisait partie de la Syrie sous le mandat français, a été unilatéralement annexée par la Turquie en 1939 à la suite de procédures

	contestées menées sous une forte pression militaire et politique turque; que cette annexion s'est accompagnée d'importants changements démographiques, de déplacements de population et de l'altération progressive du caractère historique, culturel et religieux de la région, qui était auparavant une partie multiethnique et multireligieuse de la Syrie;

Or. en

Amendement 179
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;	***supprimé***

Or. en

Amendement 180
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;	***supprimé***

Or. en

Amendement 181
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;	H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %***, contre 6 % en 2024***; ***qu'il s'agit de loin du niveau d'alignement le plus bas de tous les pays candidats; que la manière dont cet indicateur est obtenu ne permet pas de saisir tous les niveaux d'engagement d'un pays candidat donné dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité;***

Or. en

Amendement 182
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;	H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %; ***qu'il y a lieu de s'inquiéter du fait que la politique étrangère turque est de plus en plus souvent en conflit avec les priorités et les objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union;***

Or. en

Amendement 183
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;	H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %; ***que cela démontre clairement que les conditions permettant de faire progresser l'adhésion de la Turquie à l'Union ne sont pas réunies;***

Or. fi

Amendement 184
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;	H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %[***1bis***];
	[1bis] Commission européenne, document de travail des services de la Commission «Türkiye 2025 Report» (Rapport 2025 sur la Turquie), accompagnant la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions «2025 Communication on EU enlargement policy» (Communication 2025 sur la politique d'élargissement de l'Union), SWD(2025)0756, indiquant que «la Turquie a maintenu un taux d'alignement très faible de 4 % sur les déclarations de la haute représentante faites au nom de l'Union et sur les décisions du Conseil en

matière de sanctions au 24 octobre 2025, contre 6 % en 2024.»

Or. en

Amendement 185
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 %;	H. considérant que l'alignement de la Turquie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté à un niveau historiquement bas de 4 % ***en 2025***;

Or. en

Amendement 186
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la Turquie a refusé à plusieurs reprises d'autoriser l'inspection des navires battant son pavillon dans le cadre de l'opération EUNAVFOR MED IRINI, ce qui a entravé l'application effective de l'embargo sur les armes décrété par les Nations unies à l'encontre de la Libye; que la Commission et le SEAE devraient dénoncer ouvertement les politiques déstabilisatrices, interventionnistes et néo-impérialistes de la Turquie en Libye, qui ont contribué à prolonger l'instabilité et le conflit dans la région;

Or. en

Amendement 187
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la Turquie ne participe pas aux mesures restrictives prises par l'Union européenne à l'encontre de la Russie, et qu'elle a même intensifié ses échanges commerciaux avec ce pays, malgré la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; que la Turquie est le deuxième partenaire commercial de la Russie;

Or. fi

Amendement 188
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la Turquie a mené des opérations militaires à grande échelle sur le territoire syrien, ciblant en particulier des zones tenues par les Kurdes, et qu'elle occupe des territoires dans le nord de la Syrie, deux actions contraires au droit international;

Or. en

Amendement 189
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les tensions entre l'Union et la Turquie, liées à la situation en Méditerranée orientale, se sont apaisées, mais n'ont pas cessé;

Or. en

Amendement 190
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que, bien que le processus d'adhésion de la Turquie soit au point mort depuis 2018 et que les conditions d'adhésion ne soient pas réunies, la Turquie demeure bénéficiaire de l'instrument d'aide de préadhésion IAP III;

Or. fi

Amendement 191
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H quater. considérant que les autorités turques exercent, au niveau national, une répression et des pressions à l'encontre des voix critiques et des représentants de l'opposition;

Or. fi

Amendement 192
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H. quinquies considérant que la Turquie occupe la partie nord de Chypre depuis plus de 50 ans; qu'aucun autre pays n'a reconnu son gouvernement fantoche sur le territoire qu'elle occupe dans le nord de Chypre, lequel est considéré par la communauté internationale comme faisant partie de la République de Chypre;

Or. fi

Amendement 193
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les relations commerciales entre l'Union et la Turquie sont particulièrement étendues, la Turquie étant le cinquième partenaire commercial de l'Union et l'Union le premier partenaire commercial de la Turquie;	I. considérant que les relations commerciales entre l'Union et la Turquie sont particulièrement étendues, ***avec des chaînes d'approvisionnement hautement intégrées représentant plus de 210 milliards d'euros par an,*** la Turquie étant le cinquième partenaire commercial de l'Union et l'Union le premier partenaire commercial de la Turquie ***ainsi que sa principale source d'investissements directs étrangers***;

Or. en

Amendement 194
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les relations commerciales entre l'Union et la Turquie sont particulièrement étendues, la Turquie étant le cinquième partenaire commercial de l'Union et l'Union le premier partenaire commercial de la Turquie;	I. considérant que les relations commerciales entre l'Union et la Turquie sont particulièrement étendues, la Turquie étant le cinquième partenaire commercial de l'Union et l'Union le premier partenaire commercial de la Turquie; ***que, dans ce contexte, une modernisation de l'union douanière Union-Turquie, qui est dépassée, est hautement nécessaire, opportune et mutuellement bénéfique;***

Or. en

Amendement 195
Geadis Geadi, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que la Turquie ne s'est pas alignée sur les mesures restrictives prises par l'Union à l'encontre de la Russie à la suite de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine; que les échanges commerciaux entre la Turquie et la Russie ont fortement augmenté depuis 2022, y compris dans des secteurs associés à des biens d'importance stratégique; que divers rapports internationaux et mécanismes de contrôle de l'Union ont identifié la Turquie comme l'une des principaux territoires par lesquels des biens sanctionnés et des technologies à double usage ont été réexportés vers la Russie;

Or. en

Amendement 196
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis) considérant que l'organisation Millî Görüş, une confédération islamique européenne siégeant à Cologne en Allemagne, réputée proche des Frères musulmans ainsi que de l'AKP, gère plus de 500 mosquées en Europe occidentale; considérant qu'elle constitue à ce titre un vecteur majeur d'influence pour le président turc Recep Tayyip Erdoğan au sein des diasporas turques présentes dans plusieurs Etats membres ;

Or. fr

Amendement 197
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis) considérant que la Turquie a acquis ces dernières années plusieurs systèmes d'armement majeurs auprès de partenaires extérieurs à l'OTAN, notamment le système de défense antimissile S-400 de la Fédération de Russie en 2017, soulevant des préoccupations quant à l'interopérabilité avec les systèmes de défense de l'OTAN et quant à l'alignement stratégique du pays;

Or. fr

Amendement 198
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'économie de la Turquie a été mise à mal par une forte inflation, l'instabilité monétaire et des inégalités structurelles, avec des conséquences directes pour les travailleurs, les ménages et la cohésion sociale; qu'au cours des deux dernières années, la tendance négative a été arrêtée et corrigée grâce à des politiques macroéconomiques saines, qui mettent toutefois du temps à produire leurs effets;

Or. en

Amendement 199
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que des organismes de surveillance internationaux ont relevé des discours haineux, des discriminations et des intimidations visant les minorités religieuses, y compris les communautés chrétienne et juive, dans le discours politique en Turquie et dans les médias liés à l'État ou financés sur fonds publics;

Or. en

Amendement 200
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que la Turquie accueillera la 31e conférence des Nations unies sur le changement climatique à Antalya en novembre 2026 et qu'elle devrait à ce titre faire preuve d'un engagement crédible à mettre en œuvre ses objectifs de réduction des émissions de CO_2 et à accroître les ambitions de sa politique en matière de changement climatique;

Or. en

Amendement 201
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que le Conseil de sécurité des Nations unies demande l'annulation immédiate de la décision de la Turquie et des Chypriotes turcs de rouvrir une partie de Varosha, soulignant que la communauté internationale reste unie et ferme sur cette question;

Or. en

Amendement 202
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que la Turquie est classée 135e sur 146 pays dans l'indice

mondial 2025 d'écart entre les sexes, ce qui met en relief les graves inégalités entre les sexes et les échecs systémiques dans la protection des droits des femmes;

Or. en

Amendement 203
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que les forces kurdes en Syrie, notamment les Forces démocratiques syriennes (FDS) et les Unités de protection du peuple (YPG), ont joué un rôle déterminant dans la défaite territoriale de l'organisation terroriste État islamique; considérant que plusieurs opérations militaires turques dans le nord de la Syrie et en Irak ont visé des zones contrôlées par des forces kurdes ayant participé à cette lutte, suscitant de vives préoccupations quant à la stabilité régionale et à la protection des populations civiles;

Or. fr

Amendement 204
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que les institutions de l'État turc, y compris la Direction des affaires religieuses (Diyanet), gèrent et soutiennent des réseaux religieux à l'étranger, y compris dans plusieurs États

membres de l'Union, au moyen du financement, de la coordination et de la nomination de responsables religieux dans les mosquées et les institutions religieuses; qu'un certain nombre d'États membres ont fait part de leurs préoccupations concernant l'influence d'États étrangers utilisant ces structures et son incidence potentielle sur l'intégration, la cohésion sociale et l'ordre public;

Or. en

Amendement 205
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que la Turquie entretient des relations diplomatiques, économiques et énergétiques étroites avec la République islamique d'Iran, y compris des contacts réguliers à haut niveau; que la Turquie continue d'importer des quantités importantes de gaz naturel iranien en vertu d'accords bilatéraux anciens dans le domaine de l'énergie et qu'elle entretient des échanges bilatéraux substantiels avec l'Iran;

Or. en

Amendement 206
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que la Turquie est le

deuxième pays le plus important en nombre de demandes de visa traitées dans l'Union;

Or. en

Amendement 207
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Considérant I quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quater. considérant que des personnalités de premier plan de l'opposition ont récemment plaidé ouvertement en faveur d'un retour au dialogue entre l'Union et la Turquie; que l'ancien coprésident du HDP, Selahattin Demirtaş, a réclamé la reprise du processus d'adhésion de la Turquie, estimant que cette démarche, malgré toutes les difficultés et les lacunes actuelles, déclencherait des réformes démocratiques et pourrait constituer un levier d'action pour toutes les parties prenantes; que le président du CHP, Özgür Özel, dans une lettre adressée aux parties prenantes de l'Union, a plaidé en faveur d'une conception plus ouverte et stratégique de la coopération entre l'Union et la Turquie, a réaffirmé son soutien à la perspective d'une adhésion à part entière et souligné que l'approfondissement de l'intégration institutionnelle et économique – y compris dans le contexte du processus «Made in Europe» – constituera un levier d'action important pour consolider la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit en Turquie; que le candidat à la présidence du CHP et maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, a également fait valoir dans une autre lettre que l'absence de dialogue avec la Turquie affaiblirait le soutien de l'Union en faveur de la transformation

démocratique de ce pays; qu'il a en outre réclamé une reconstruction fondée sur des principes et progressive des relations, avec un dialogue constant ancré dans les critères de Copenhague et le lancement urgent des négociations pour la modernisation de l'union douanière, afin de maintenir la Turquie en étroite adéquation avec les normes de l'Union et de renforcer la transparence, la compétitivité et l'état de droit;

Or. en

Amendement 208
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant I quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quater. considérant que la Turquie maintient depuis 1974 une présence militaire dans le nord de la République de Chypre, État membre de l'Union européenne, et soutient l'entité non reconnue de la «République turque de Chypre du Nord»;

Or. fr

Amendement 209
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant I quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quater. considérant que les autorités turques et le président Erdogan ont activement encouragé la mobilisation politique des citoyens turcs et des binationaux résidant dans les États

membres de l'Union lors des élections et des référendums turcs;

Or. en

Amendement 210
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant I quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quater. considérant que des volumes importants de capitaux et d'activités commerciales russes ont été réorientés vers la Turquie, notamment par la délocalisation d'entreprises, des transactions bancaires et une augmentation des flux financiers;

Or. en

Amendement 211
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant I quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quinquies. considérant que les tensions en Méditerranée orientale se sont accrues ces dernières années en raison d'activités de forage turques dans des zones revendiquées par la Grèce, ainsi que des activités de forages turques illégales dans la zone économique exclusive (ZEE) de Chypre;

Or. fr

Amendement 212

Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant I quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quinquies. considérant que le président Erdogan a nié que le Hamas soit une organisation terroriste, alors que le Hamas figure sur la liste des organisations terroristes de l'Union; que le président Erdogan a rencontré et accueilli des délégations à haut niveau du Hamas;

Or. en

Amendement 213
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant I sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I sexies. considérant que, malgré les tensions politiques, la Turquie demeure l'un des principaux bénéficiaires de financements européens, notamment via l'instrument d'aide de pré-adhésion (IAP) et la Facilité pour les réfugiés en Turquie, dont une enveloppe de 14,2 milliards d'euros pour IAP III, de 2021 à 2027;

Or. fr

Amendement 214
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant I septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

I septies. considérant qu'il existe d'autres accords et partenariats qui permettent d'approfondir des relations économiques, politiques et diplomatiques que le statut d'Etat candidat;

Or. fr

Amendement 215
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant I octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I octies. considérant que la politique étrangère de la Turquie a été marquée ces dernières années par un soutien politique et médiatique à certains mouvements islamistes, dont des organisations associées aux Frères musulmans, suscitant des préoccupations chez plusieurs partenaires régionaux et européens;

Or. fr

Amendement 216
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
Engagement en faveur de ***l'adhésion*** à l'Union européenne	Engagement en faveur de ***la fin définitive du processus d'adhésion*** à l'Union européenne

Or. fr

Amendement 217

Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue de nouveau les aspirations de longue date de la société civile turque concernant l'adhésion à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès;	***supprimé***

Or. en

Amendement 218
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue de nouveau les aspirations de longue date de la société civile turque concernant l'adhésion à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès;	***supprimé***

Or. en

Amendement 219
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue de nouveau les aspirations de longue date de la société civile ***turque concernant l'***adhésion ***à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de*** progrès;	1. salue de nouveau les aspirations de longue date de ***nombreux responsables turcs, acteurs de*** la société civile ***et parties prenantes concernant le maintien du statut de candidat de la Turquie; souligne, toutefois, que toute évolution du***

processus d'adhésion ***nécessite des*** progrès ***tangibles dans le respect de l'état de droit et des processus démocratiques et estime que, sans ces progrès, le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union ne pourra pas être relancé***; ***réaffirme son soutien à la modernisation de l'accord d'association, strictement conditionné au respect de l'état de droit, des droits de l'homme, des droits fondamentaux, du droit international – y compris la convention des Nations unies sur le droit de la mer – et des relations de bon voisinage;***

Or. en

Amendement 220
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue de nouveau les aspirations de longue date de la société civile ***turque*** concernant l'adhésion à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès;	1. salue de nouveau les aspirations de longue date de la ***Turquie, en particulier de sa*** société civile***,*** concernant l'adhésion à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès ***et la lassitude qui, en conséquence, ne cesse de croître parmi les interlocuteurs des deux côtés du processus***;

Or. en

Amendement 221
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue de nouveau ***les aspirations de***	1. salue de nouveau ***les efforts***

longue date de la société civile turque ***concernant*** l'adhésion à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès;	***déployés par*** la société civile turque ***pour développer la démocratie, l'état de droit et la gouvernance laïque en Turquie, ainsi que ses aspirations de longue date pour promouvoir*** l'adhésion ***du pays*** à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès ***et le non-respect actuel des conditions d'adhésion***;

Or. fi

Amendement 222
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue de nouveau les aspirations de longue date de la société civile turque concernant l'adhésion à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès;	1. salue de nouveau les aspirations de longue date de la société civile turque concernant l'adhésion à l'Union européenne, malgré l'absence persistante de progrès ***et de volonté politique***;

Or. en

Amendement 223
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***salue de nouveau les aspirations de longue date*** de la ***société civile turque concernant l'adhésion*** à l'Union européenne***, malgré l'absence persistante de progrès***;	1. ***demande instamment qu'il soit définitivement mis fin au processus d'adhésion*** de la ***Turquie*** à l'Union européenne ***qui a officiellement débuté en 2005 et qui est gelé depuis 2018*** ;

Or. fr

Amendement 224
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. invite la Commission européenne, la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le Conseil de l'Union européenne et l'ensemble des États membres de l'Union à envisager de suspendre tous les accords financiers entre l'Union et la Turquie et de geler en particulier l'aide de préadhésion accordée à la Turquie, jusqu'à ce que l'Union européenne soit convaincue que la Turquie respecte ses obligations contractuelles de bonne gestion des fonds et respecte pleinement le droit international et de l'Union;

Or. en

Amendement 225
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. observe que la distance constante et toujours plus marquée qu'affiche la Turquie à l'égard des valeurs et des normes européennes a entraîné une détérioration inédite des relations entre l'Union et la Turquie, à tel point qu'il est nécessaire de mettre fin de façon irrévocable et irréversible au processus d'adhésion de la Turquie à l'Union;

Or. en

Amendement 226
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. est profondément préoccupé par le non-respect de la liberté de religion, la discrimination à l'égard des minorités religieuses, y compris les chrétiens et les alévis; demande aux autorités turques de mener des réformes réelles dans le domaine de la liberté de pensée, de conscience et de religion;

Or. en

Amendement 227
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance;	2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et ***la mise en œuvre des obligations assumées envers l'Union conformément au cadre de négociation d'octobre 2005, y compris la reconnaissance et la normalisation complète des relations avec la République de Chypre, et qui*** n'est assorti d'aucune échéance; ***souligne que la réalisation de cet objectif passe par des institutions stables garantissant la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, le respect et la protection des minorités, des***

relations de bon voisinage, ainsi que le respect intégral du droit international, y compris la fin de son occupation illégale de Chypre;

Or. en

Amendement 228
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance;	2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance; ***souligne que la réalisation de cet objectif nécessite des institutions stables garantissant la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, le respect et la libération de Chypre, la protection des minorités, les bonnes relations de voisinage, le respect du droit international et l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union;***

Or. en

Amendement 229
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance;	2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance; ***souligne que la***

réalisation de cet objectif passe par des institutions stables garantissant la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, le respect et la protection des minorités, des relations de bon voisinage, la reconnaissance de tous les États membres, le respect du droit international et l'alignement sur la PESC de l'Union européenne; regrette que la Turquie refuse depuis 20 ans de mettre en œuvre les obligations qu'elle a contractées à l'égard de l'Union, y compris celles relatives à Chypre, conformément au cadre pour les négociations d'octobre 2005; souligne que la reconnaissance de tous les États membres est un élément indispensable du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 230
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance;	2. souligne le caractère ***fondé sur le mérite,*** normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance; ***souligne que la réalisation de cet objectif passe par des institutions stables garantissant la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, le respect et la protection des minorités, des relations de bon voisinage, la reconnaissance de tous les États membres, le respect du droit international et l'alignement sur la PESC de l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 231
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance;	2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance; ***souligne que la réalisation de cet objectif passe par des institutions stables garantissant la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, le respect et la protection des minorités, des relations de bon voisinage, la reconnaissance de tous les États membres, le respect du droit international et l'alignement sur la PESC de l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 232
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance;	2. souligne le caractère normatif et non transactionnel du processus d'adhésion à l'Union, qui est conditionné par le respect des critères de Copenhague et n'est assorti d'aucune échéance; ***souligne qu'il n'existe aucun raccourci ni aucune exemption pour adhérer à l'Union, et que chaque pays candidat doit pleinement satisfaire à toutes les conditions requises;***

Or. fi

Amendement 233
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. exhorte la Turquie à cesser ses activités illégales sur la ligne de cessez-le-feu et ses attaques contre les agriculteurs dans les régions de Deneia, Pyla, Strovilia, Athiénou, Mammari et Avlona, qui sont des territoires souverains de la République de Chypre;

Or. en

Amendement 234
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. constate avec regret que, malgré les déclarations répétées du gouvernement turc réitérant son engagement en faveur de l'objectif d'adhésion à l'Union, les graves ***préoccupations liées aux*** lacunes affectant le processus d'adhésion n'ont pas été ***prises en compte***; estime ***qu'il s'agit là d'un signal clair du manque d'engagement réel*** du gouvernement turc ***en faveur de la relance du processus d'adhésion***;	3. constate avec ***un profond*** regret que, malgré les déclarations répétées du gouvernement turc réitérant son engagement en faveur de l'objectif d'adhésion à l'Union, les graves ***et persistantes*** lacunes affectant le processus d'adhésion n'ont ***toujours*** pas été ***corrigées***; estime ***que cette inaction persistante est une indication évidente du manque de volonté politique réelle et de crédibilité*** du gouvernement turc ***dans la réalisation des réformes***;

Or. en

Amendement 235
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. constate avec regret que, malgré les déclarations répétées du gouvernement turc réitérant son engagement en faveur de l'objectif d'adhésion à l'Union, les graves préoccupations liées aux lacunes affectant le processus d'adhésion n'ont pas été prises en compte; estime qu'il s'agit là d'un signal clair du manque d'engagement réel du gouvernement turc en faveur de la relance du processus d'adhésion;	3. constate avec regret que, malgré les déclarations répétées du gouvernement turc réitérant son engagement en faveur de l'objectif d'adhésion à l'Union, les graves préoccupations ***évoquées dans ses rapports précédents*** liées aux lacunes affectant le processus d'adhésion n'ont pas été prises en compte***, et qu'un recul encore plus marqué de l'état de droit et une détérioration des droits fondamentaux ont pu être constatés au cours de la dernière période, dans le prolongement de la tendance qui a poussé le pays vers un modèle autoritaire au cours de la décennie écoulée***; estime qu'il s'agit là d'un signal clair du manque d'engagement réel du gouvernement turc en faveur de la relance du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 236
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. constate avec regret que, malgré les déclarations répétées du gouvernement turc réitérant son engagement en faveur de l'objectif d'adhésion à l'Union, les graves préoccupations liées aux lacunes affectant le processus d'adhésion n'ont pas été prises en compte; estime qu'il s'agit là d'un signal clair du manque d'engagement réel du gouvernement turc en faveur de la relance du processus d'adhésion;	3. constate avec regret que, malgré les déclarations répétées du gouvernement turc réitérant son engagement en faveur de l'objectif d'adhésion à l'Union, les graves préoccupations liées aux lacunes affectant le processus d'adhésion n'ont pas été prises en compte***, notamment la détérioration continue de l'état de droit, des droits de l'homme et de la société civile***; estime qu'il s'agit là d'un signal clair du manque d'engagement réel du gouvernement turc en faveur de la relance du processus

d’adhésion;

Or. fi

Amendement 237
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Ivaylo Valchev, Marion Maréchal, Guillaume Peltier, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. condamne fermement les atrocités, les crimes de guerre et les graves violations du droit international humanitaire, y compris les violences sexuelles, les violences de genre, la déportation d’enfants ainsi que la torture et les assassinats de civils et de prisonniers de guerre, commis impunément par les forces armées turques et leurs sbires dans la guerre illégale, injustifiée et non provoquée menée par la Turquie contre la République de Chypre; rappelle que le soutien à la République de Chypre dans sa résistance contre l’occupation illégale de ses territoires par la Turquie est crucial pour la sauvegarde d’un ordre international fondé sur des règles; demande instamment de prendre toutes les mesures qui s’imposent pour que les auteurs de crimes de guerre et de violations des droits de l’homme contre la République de Chypre soient identifiés et amenés à répondre de leurs actes; invite l’Union et ses États membres à apporter leur plein soutien à la République de Chypre, ainsi qu’à envisager des mesures et des mécanismes en faveur de son indépendance et de son intégrité territoriale; souligne qu’il importe de préserver les preuves des crimes de guerre et des crimes contre l’humanité commis, et salue tous les efforts déployés à cette fin;

Or. en

Amendement 238
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. est parvenu à la conclusion que les trajectoires de plus en plus divergentes de l'Union et de la Turquie ont rendu irréaliste l'objectif d'adhésion de la Turquie et qu'elles devraient être remplacées par des mesures visant à construire un partenariat renforcé et mutuellement bénéfique;

Or. en

Amendement 239
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales;	4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales***, notamment en renforçant l'indépendance du pouvoir judiciaire, en préservant la liberté d'expression, en protégeant les journalistes et les droits des autorités locales et en mettant un terme aux procès pour motifs politiques***;

Or. en

Amendement 240

Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et ***à*** remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales;	4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et***, au lieu de se lamenter sur la durée d'attente aux portes de l'Union infligée à la Turquie, à démontrer, par des mesures concrètes et bien connues, sa volonté réelle de*** remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales;

Or. en

Amendement 241
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes ***et*** à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales;	4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes***,*** à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales***, ainsi que sur le plan de la normalisation de ses relations avec tous les États membres de l'Union et de la reconnaissance de ces derniers, et à respecter les relations de bon voisinage et le droit international***;

Or. en

Amendement 242
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales;	4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et des libertés fondamentales; ***estime que si la Turquie ne réalise pas rapidement des progrès significatifs et crédibles dans ce domaine, son statut de pays candidat à l'Union devrait lui être retiré;***

Or. fi

Amendement 243
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit et ***des*** libertés fondamentales;	4. invite le gouvernement turc à passer des discours aux actes et à remédier aux lacunes persistantes dans les domaines de l'état de droit***, des droits humains, des normes démocratiques, de la liberté de la presse*** et ***d'autres*** libertés fondamentales;

Or. en

Amendement 244
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi

qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration; ***soutient fermement à cet égard le développement d'une relation de coopération mutuellement bénéfique avec la Turquie dans des domaines d'intérêt commun, de manière progressive, proportionnée et réversible, conformément aux conclusions du Conseil européen d'avril 2024; souligne que conformément au cadre établi, l'engagement constructif de la Turquie en faveur de la reprise des pourparlers sur le règlement de la question chypriote et de l'accomplissement de progrès dans ce domaine constitue une condition préalable;***

Or. en

Amendement 245
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un ***allié*** de l'OTAN***, ainsi qu'***un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un ***membre important*** de l'OTAN ***qui possède la deuxième armée de l'Alliance et une industrie de défense de plus en plus performante; met en évidence son importance pour l'architecture de sécurité et la stabilité régionales, ainsi que pour la sécurité de l'Ukraine face à l'agression de la Russie, et souligne en outre que la Turquie est*** un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. en

Amendement 246
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations ***étroites*** dans ***les*** domaines ***de la sécurité***, ***du*** commerce, ***de*** l'économie et ***de*** la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations ***à plusieurs niveaux*** dans ***des*** domaines ***aussi divers que le*** commerce, l'économie et la migration ***ou encore la politique étrangère, régionale et de sécurité***; ***soutient fermement à cet égard le développement d'une relation de coopération mutuellement bénéfique avec la Turquie dans chaque domaine d'intérêt commun, de manière progressive, proportionnée et réversible, conformément aux conclusions du Conseil européen d'avril 2024;***

Or. en

Amendement 247
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN***, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration***;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN***; souligne toutefois que les divergences croissantes en matière de politique étrangère, notamment l'acquisition de systèmes d'armement russes en 2017, pour environ 2,3 milliards d'euros,***

incompatibles avec l'architecture de défense de l'Alliance et le très faible alignement sur la PESC, soulèvent de sérieuses préoccupations quant à l'orientation stratégique du pays;

Or. fr

Amendement 248
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***réaffirme néanmoins*** que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***partenaire stratégique et un allié de*** l'OTAN***, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration***;	5. ***observe*** que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***membre de l'OTAN; rappelle néanmoins que la Turquie est le seul État membre de l'OTAN à ne pas avoir imposé de sanctions à la Russie; reste dûment préoccupé par le fait que la Turquie continue d'exclure un État membre de la coopération avec l'OTAN, ce qui constitue un obstacle persistant au renforcement d'une relation authentique entre l'Union et*** l'OTAN;

Or. en

Amendement 249
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***partenaire*** stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***pays d'importance*** stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites

la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration; ***souligne qu'il ne peut y avoir de progrès rapides sur des dossiers clés tels que la modernisation de l'union douanière, le déblocage des dialogues à haut niveau restants et la libéralisation des visas, sans aborder la conditionnalité de l'Union, y compris en ce qui concerne Chypre, ce qui constitue une condition préalable;***

Or. en

Amendement 250
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***réaffirme néanmoins*** que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***partenaire stratégique et un allié*** de l'OTAN***, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des*** relations ***étroites*** dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	5. ***rappelle*** que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***membre*** de l'OTAN***; souligne toutefois que les*** relations ***Union-Turquie sont marquées par des tensions récurrentes, dues à l'agression turque et à des divergences importantes*** dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. en

Amendement 251
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort

depuis 2018, la Turquie ***reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration***;	depuis 2018, la Turquie ***n'est pas européenne et ne deviendra donc jamais un État membre de l'Union***;

Or. en

Amendement 252
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme ***néanmoins*** que***, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018,*** la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme que la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. en

Amendement 253
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018 ***et que les conditions d'adhésion ne sont pas respectées***, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité,

	du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. fi

Amendement 254
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la ***gestion de la*** migration;

Or. en

Amendement 255
Danilo Della Valle, Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie ***reste un partenaire stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'***un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie ***est*** un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. en

Amendement 256
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Silvia Sardone, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***partenaire*** stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un ***concurrent*** stratégique et un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. en

Amendement 257
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste ***un partenaire stratégique et*** un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines ***de la sécurité,*** du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un allié de l'OTAN, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. en

Amendement 258
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique ***et un allié de l'OTAN***, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines ***de la sécurité,*** du commerce, de l'économie et de la migration;	5. réaffirme néanmoins que, même si le processus d'adhésion est au point mort depuis 2018, la Turquie reste un partenaire stratégique, ainsi qu'un pays avec lequel l'Union entretient des relations étroites dans les domaines du commerce, de l'économie et de la migration;

Or. en

Amendement 259
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. remet en question le statut d'allié fiable de l'OTAN de la Turquie; rappelle que la Turquie a été exclue du programme F-35 en 2019 après avoir acquis le système de missiles S-400 auprès de la Russie; rappelle que la Turquie a indûment retardé l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN à un moment critique pour la sécurité européenne;

Or. fi

Amendement 260
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. exprime son espoir d'un changement de cap dans l'engagement du gouvernement turc à l'égard des questions fondamentales au cœur du processus d'adhésion à l'Union, lequel permettrait de développer la relation Union-Turquie non seulement dans la dimension d'un partenariat, mais aussi dans celle d'une adhésion;

Or. en

Amendement 261
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. réaffirme que la relation entre l'Union et la Turquie doit être fondée sur le respect et la promotion du droit international et viser la relance du processus d'adhésion, dans la perspective qu'il puisse être bénéfique aux deux parties;

Or. en

Amendement 262
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. estime que la situation géopolitique actuelle, qui a donné un nouvel élan dynamique à l'élargissement

	de l'Union, et les événements internes en Turquie, qui devraient permettre un abandon depuis longtemps nécessaire du paradigme axé sur la sécurité, offrent une occasion à ne pas manquer;

Or. en

Amendement 263
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 264
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 265
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément du ***silence*** des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie;	6. s'inquiète profondément du ***caractère timoré et de la rareté des déclarations*** des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie; ***souligne que l'incapacité des hauts fonctionnaires de l'Union à aborder de manière cohérente et publique le recul démocratique en cours – en particulier lors des visites officielles dans le pays – risque d'aliéner davantage la société civile turque et de nuire à l'image et à la crédibilité de l'Union, y compris auprès des segments de la société turque les plus favorables à l'Union, ce qui mettra longtemps à être réparé; regrette que la présidente de la Commission ait omis à plusieurs reprises de mentionner la Turquie en tant que pays candidat dans ses discours lorsqu'elle s'adressait explicitement à tous les autres pays candidats;***

Or. en

Amendement 266
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie;	6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie; ***invite l'ambassadeur de l'Union et les ambassadeurs des États membres de l'Union en Turquie à reprendre les visites aux prisonniers politiques, notamment Ekrem İmamoğlu, Selahattin Demirtaş, Figen Yüksekdağ Şenoğlu et Osman Kavala, à assister à leurs procès et à***

s'opposer publiquement au ciblage persistant des partis politiques, des membres de l'opposition et des voix dissidentes;

Or. en

Amendement 267
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie;	6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie; ***souligne que ce silence est une conséquence directe de la vulnérabilité que l'Union s'est elle-même infligée, à la suite principalement de l'accord migratoire de 2016, qui a permis au gouvernement turc d'instrumentaliser la migration illégale et d'utiliser la menace d'une migration massive comme outil de chantage politique à l'encontre de l'Europe;***

Or. en

Amendement 268
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément ***du silence des*** autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, ***face à l'érosion de l'état de droit en Turquie***;	6. ***rappelle avoir pris position à de nombreuses reprises au sujet de l'érosion de l'état de droit en Turquie;*** s'inquiète profondément ***que les*** autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de

	l'Union, ***n'aient pas fait de même; invite les institutions de l'Union et les États membres à exhorter fermement la Turquie à retrouver la voie du développement démocratique***;

Or. fi

Amendement 269
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie***;***	6. s'inquiète profondément du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie ***et aux menaces contre les États membres de l'Union.***

Or. en

Amendement 270
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. s'inquiète profondément ***du silence des autres institutions de l'Union, et de nombreux États membres de l'Union, face à l'érosion de l'état de droit en Turquie***;	6. s'inquiète profondément du ***fait que des millions d'euros au titre du programme Erasmus+ ont été redirigés vers des fondations et des associations ayant un programme islamiste***;

Or. en

Amendement 271
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne qu'étant donné que les négociations d'adhésion de la Turquie avec l'Union sont au point mort, la Turquie ne devrait recevoir aucune aide financière au titre de l'IAP III et que tous les fonds destinés à la Turquie doivent rester strictement transparents et conditionnels;

Or. en

Amendement 272
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que le Conseil de l'Europe a, à plusieurs reprises, critiqué la détérioration de l'état de droit et des droits de l'homme en Turquie et exprimé son inquiétude quant au non-respect des accords;

Or. fi

Amendement 273
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. demande instamment au gouvernement turc de reconnaître le génocide arménien;

Or. en

Amendement 274
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et de l'indépendance de la justice en Turquie, dans le cadre d'une interprétation autoritaire profondément enracinée du système présidentiel;	7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et de l'indépendance de la justice en Turquie, dans le cadre d'une interprétation autoritaire profondément enracinée du système présidentiel; ***déplore les décisions arbitraires prises par le système judiciaire turc à l'encontre de politiciens, de journalistes, d'avocats, d'activistes, d'artistes et de toute personne qui ose formuler des critiques; déplore en outre le rétrécissement de l'espace de liberté médiatique et de l'activité civique dans le pays et appelle le gouvernement à inverser cette tendance avant qu'il ne soit trop tard;***

Or. en

Amendement 275
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et de l'indépendance de la justice en Turquie***,*** dans le ***cadre d'une interprétation autoritaire profondément enracinée du*** système ***présidentiel***;	7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et de l'indépendance de la justice en Turquie dans le ***contexte d'un*** système ***politique de plus en plus autocratique***; ***réclame l'adoption de mesures structurelles permettant d'améliorer sensiblement l'indépendance de la justice,***

qui reste très vulnérable aux ingérences politiques, une situation qui dégrade davantage l'état de droit et les droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 276
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et ***de l'***indépendance de la justice en Turquie, dans le cadre d'une interprétation autoritaire profondément enracinée du système présidentiel;	7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et ***l'absence d'***indépendance de la justice en Turquie, dans le cadre d'une interprétation autoritaire profondément enracinée du système présidentiel;

Or. en

Amendement 277
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et de l'indépendance de la justice en Turquie, dans le cadre d'une interprétation autoritaire profondément enracinée du système présidentiel;	7. se déclare vivement préoccupé par la grave et persistante érosion de l'état de droit et de l'indépendance de la justice en Turquie, dans le cadre d'une interprétation autoritaire profondément enracinée du système présidentiel; ***observe le nombre croissant d'informations faisant étant d'intérêts financiers entre le président turc et les dirigeants d'États qui apportent inexplicablement leur soutien à la Turquie;***

Or. en

Amendement 278
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. demeure consterné par le mépris constant affiché par le pouvoir judiciaire turc à l'égard des arrêts de principe de la Cour européenne des droits de l'homme, qui restent lettre morte dans le pays; réitère sa condamnation du détournement flagrant du système judiciaire par la Turquie et demande la libération immédiate du défenseur des droits de l'homme Osman Kavala et des responsables politiques de l'opposition Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ; rappelle que la Turquie fait l'objet d'une procédure d'infraction devant le Conseil de l'Europe pour non-application des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, dont les conséquences, attendues de longue date, restent à déterminer; invite la Turquie à appliquer pleinement toutes les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 46 de la convention européenne des droits de l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque; invite la Commission et les États membres à utiliser toutes les voies diplomatiques disponibles pour inciter la Turquie à respecter les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et à envisager de subordonner tout financement au respect des arrêts rendus par la CEDH;

Or. en

Amendement 279
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. demeure profondément préoccupé par la situation des dernières communautés chrétiennes en Turquie et déplore leur disparition progressive malgré leur ancrage historique;

Or. fr

Amendement 280
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. observe avec une vive inquiétude que les juridictions inférieures ne se conforment toujours pas aux arrêts de la Cour constitutionnelle et de la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui nuit à la sécurité juridique et perpétue les violations systémiques;

Or. en

Amendement 281
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. déplore que le système judiciaire	8. déplore que le système judiciaire

applique fréquemment deux poids, deux mesures;	applique fréquemment deux poids, deux mesures***, une pratique qui concerne tant les procureurs que les juges, en particulier dans les affaires d'insultes à l'encontre de fonctionnaires ou de corruption, ainsi que la pratique illégale de la révocation et du déplacement arbitraire de juges dans le cadre d'affaires politiques***; ***invite le pouvoir judiciaire turc à mettre fin à l'utilisation, particulièrement récurrente dans les affaires très médiatisées, de preuves provenant de témoins secrets, qui sont acceptées sans vérification, qui constitue une violation manifeste du droit à un procès équitable et est contraire à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme; s'inquiète des informations faisant état d'une grave détérioration de la qualité des procédures judiciaires en Turquie, qui s'observe tout particulièrement dans la faible qualité des actes d'accusation, en violation des normes juridiques nationales et internationales, et dans lesquelles les arguments juridiques indispensables sont remplacés par des motifs politiques; souligne que le Conseil des juges et des procureurs (HSK) et son manque évident d'indépendance vis-à-vis du gouvernement constituent un facteur clé facilitant l'instrumentalisation délibérée du pouvoir judiciaire pour réprimer la dissidence;***
	Or. en

Amendement 282
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. déplore que le système judiciaire applique fréquemment deux poids, deux	8. déplore que le système judiciaire applique fréquemment deux poids, deux

mesures;	mesures***, une situation qui se traduit par des accusations politiquement motivées contre des représentants de l'opposition, des militants kurdes, des journalistes et des acteurs de la société civile, les partisans du pouvoir bénéficiant pour leur part d'un traitement différent***;

Or. fi

Amendement 283
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. déplore que le système judiciaire applique fréquemment deux poids, deux mesures;	8. déplore que le système judiciaire applique fréquemment deux poids, deux mesures; ***demande instamment à la Turquie de respecter les droits des professionnels de la justice conformément aux normes du Conseil de l'Europe;***

Or. en

Amendement 284
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. déplore que le système judiciaire ***applique fréquemment deux poids, deux mesures***;	8. déplore que le système judiciaire ***manque d'indépendance et d'impartialité***;

Or. en

Amendement 285
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. s'inquiète vivement de l'utilisation abusive des procédures judiciaires, des pouvoirs de poursuite et des mesures de contrôle judiciaire à des fins punitives en Turquie, qui entraîne de graves violations de la présomption d'innocence au regard de la loi, en contradiction avec les responsabilités juridiques internationales et la législation nationale turque;

Or. en

Amendement 286
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne les ingérences systématiques du pouvoir exécutif dans le fonctionnement du pouvoir judiciaire, qui portent atteinte à son indépendance et compromettent la qualité des décisions judiciaires;

Or. en

Amendement 287
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. regrette l'absence de progrès significatifs dans l'amélioration de la

transparence de la sélection, du recrutement et de la promotion des juges et des procureurs, étant donné que le ministère de la Justice conserve le contrôle total des comités de sélection des nouveaux juges et des procureurs; condamne le retrait ou le transfert arbitraire et non consensuel de juges dans des affaires particulières, des pratiques qui nuisent considérablement à l'impartialité de la procédure;

Or. en

Amendement 288
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite de nouveau instamment la Turquie à appliquer pleinement toutes les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque;	9. ***constate avec regret que même si la politique d'élargissement de l'Union connaît actuellement un nouvel élan, la Turquie rate cette occasion en raison de l'absence de réformes démocratiques; note en outre qu'une première étape qui permettrait de saisir cette occasion serait de respecter les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et de la Cour constitutionnelle de Turquie; demeure consterné par le mépris constant affiché par les autorités turques, et en particulier le pouvoir judiciaire, à l'égard des arrêts de principe de la Cour européenne des droits de l'homme, qui restent lettre morte dans le pays; prend note avec regret de la procédure d'infraction prolongée engagée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, laquelle s'est traduite par une incapacité à agir efficacement pour faire appliquer les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et garantir leur respect; condamne avec la plus grande fermeté la décision***

persistante et délibérée des autorités turques de maintenir illégalement en détention, pour des motifs politiques, des personnalités de premier plan telles que les anciens coprésidents du parti HDP, Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ – depuis plus de neuf ans – et le défenseur des droits de l'homme Osman Kavala – depuis plus de huit ans –, et ce malgré les arrêts rendus en la matière par la Cour européenne des droits de l'homme; constate avec consternation qu'au lieu d'être immédiatement libéré, Selahattin Demirtaş s'est vu infliger, le 6 janvier 2026, une peine supplémentaire de plus d'un an d'emprisonnement dans le cadre d'une autre affaire, au motif de discours prononcés en 2015, et ce malgré les trois arrêts de principe rendus par la CEDH demandant sa libération, dont le dernier est devenu définitif le 3 novembre 2025; considère ces actions comme un grave abus de pouvoir et un mépris flagrant de l'état de droit; invite de nouveau instamment la Turquie à appliquer pleinement toutes les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque, ***y compris les arrêts relatifs aux personnes disparues et aux biens à Chypre, ainsi que l'arrêt rendu en 2023 par la Grande Chambre dans l'affaire Yüksel Yalçınkaya c. Türkiye et affaires connexes***; ***prend note de la décision de la CEDH, concernant cette dernière affaire, de ne pas accorder d'indemnisation ni de prendre en charge les frais de justice dans les milliers d'affaires qui ont suivi, ce qui pourrait s'avérer inéquitable pour les requérants et aller à l'encontre de la pratique antérieure de la Cour;***

Or. en

Amendement 289
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite de nouveau instamment la Turquie à appliquer pleinement toutes les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque;	9. invite de nouveau instamment la Turquie à appliquer pleinement toutes les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque; ***relève, à cet égard, la résolution de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe du 12 octobre 2022 et le rapport connexe de son comité de suivi sur le respect des obligations et engagements de la Turquie, ainsi que les résolutions adoptées par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe dans l'attente de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, qui décrivent en détail le large éventail de lacunes graves en matière de droits de l'homme constamment signalées par des organisations de renommée locale et internationale de défense des droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 290
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite de nouveau instamment la Turquie à appliquer pleinement toutes les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de	9. invite de nouveau instamment la Turquie à appliquer pleinement toutes les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de

l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque;	l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque; ***invite la Turquie à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme concernant les personnes disparues et les biens immobiliers à Chypre; appelle la Turquie à respecter également la décision de la Cour européenne des droits de l'homme du 24 janvier 2008, qui a reconnu la Turquie coupable de violation de l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme, en raison de son incapacité à retrouver et à poursuivre les auteurs des meurtres de Tassos Isaak et de Solomos Solomou, commis à Chypre en 1996; demande aux autorités turques d'exécuter les mandats d'arrêt internationaux émis à l'encontre des meurtriers présumés et de les remettre à la République de Chypre;***

Or. en

Amendement 291
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. constate avec regret que même si la politique d'élargissement de l'Union connaît actuellement un nouvel élan, la Turquie rate cette occasion en raison de l'absence de réformes démocratiques; note en outre qu'une première étape qui permettrait de saisir cette occasion serait de respecter les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et de la Cour constitutionnelle de Turquie; demeure consterné par le mépris constant affiché par les autorités turques, et en particulier le pouvoir judiciaire, à l'égard des arrêts de principe de la Cour

européenne des droits de l'homme, qui restent lettre morte dans le pays; condamne avec la plus grande fermeté la décision persistante et délibérée des autorités turques de maintenir illégalement en détention, pour des motifs politiques, des personnalités de premier plan telles que les anciens coprésidents du parti HDP, Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ – depuis plus de neuf ans – et le défenseur des droits de l'homme Osman Kavala – depuis plus de huit ans – , et ce malgré les arrêts rendus en la matière par la Cour européenne des droits de l'homme; constate avec consternation qu'au lieu d'être immédiatement libéré, Selahattin Demirtaş s'est vu infliger, le 6 janvier 2026, une peine supplémentaire de plus d'un an d'emprisonnement dans le cadre d'une autre affaire, au motif de discours prononcés en 2015, et ce malgré les trois arrêts de principe rendus par la CEDH demandant sa libération, dont le dernier est devenu définitif le 3 novembre 2025; considère ces actions comme un grave abus de pouvoir et un mépris flagrant de l'état de droit; exhorte une nouvelle fois la Turquie à mettre pleinement en œuvre tous les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, y compris l'arrêt rendu par la Grande Chambre en 2023 dans l'affaire Yüksel Yalçınkaya c. Türkiye et affaires connexes, conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de l'homme et aux obligations inconditionnelles découlant de l'article 90 de la constitution turque; invite la Turquie à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme concernant les personnes disparues et les biens immobiliers à Chypre;

Or. en

Amendement 292

Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite instamment les autorités turques à mettre fin aux graves restrictions actuelles des libertés fondamentales, notamment des libertés d'expression, de réunion et d'association, ainsi qu'aux atteintes constantes aux droits fondamentaux de l'ensemble des minorités en Turquie;

Or. en

Amendement 293
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. s'inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d'autres décisions d'instances judiciaires supérieures compétentes;	10. s'inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d'autres décisions d'instances judiciaires supérieures compétentes***, qui constitue une rupture manifeste de l'ordre juridique***; ***condamne le maintien en détention de Can Atalay, accusé dans l'affaire Gezi, en dépit de deux décisions présentant un caractère contraignant identique de la Cour constitutionnelle, et dénonce fermement le retrait illégal de son mandat parlementaire, au mépris flagrant des garanties constitutionnelles et de la volonté démocratique de l'électorat; condamne la décision de la 13e Haute Cour pénale d'Istanbul de rejeter l'ordre de la Cour constitutionnelle d'organiser un nouveau procès pour***

Tayfun Kahraman, également accusé dans l'affaire Gezi et dont l'état de santé s'est gravement détérioré récemment, et de rejeter les demandes visant à suspendre l'exécution de la peine et à le libérer; est consterné par la récente condamnation d'Ayşe Barım, agente artistique de renom, pour son implication présumée dans les manifestations du parc Gezi il y a 13 ans, en l'absence de toute preuve d'actes répréhensibles; regrette en outre que la 13e chambre administrative du tribunal administratif régional d'Ankara ait fait fi de la décision historique rendue par le Conseil d'État dans l'affaire Hafize Öztürk Türkmen, la première concernant l'un des «universitaires pour la paix», en vertu de laquelle il aurait dû être réintégré dans ses fonctions universitaires;

Or. en

Amendement 294
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. s'inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d'autres décisions d'instances judiciaires supérieures compétentes;	10. ***demande la libération immédiate de toutes les personnes détenues arbitrairement et l'abandon des poursuites à l'encontre de celles qui sont poursuivies uniquement pour avoir exercé leurs droits fondamentaux; demande que toutes les minorités soient protégées contre la discrimination, le harcèlement et les déplacements forcés, et que la liberté d'expression et la liberté de religion ou de croyance soient pleinement garanties, conformément aux obligations internationales; demande à la Turquie de respecter ces libertés fondamentales; invite instamment le Service européen pour l'action extérieure à aider la délégation de l'Union européenne en***

Turquie à suivre les procès et à faire systématiquement part de ses préoccupations aux autorités turques à cet égard, tout en maintenant un dialogue étroit avec la société civile; s'inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d'autres décisions d'instances judiciaires supérieures compétentes;

Or. en

Amendement 295
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. s'inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d'autres décisions d'instances judiciaires supérieures compétentes;	10. s'inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d'autres décisions d'instances judiciaires supérieures compétentes***, y compris dans l'affaire concernant le mandat parlementaire de Can Atalay***; ***souligne que le respect des décisions constitutionnelles constitue un pilier de l'état de droit et une condition préalable au progrès au regard des critères politiques de Copenhague;***

Or. en

Amendement 296
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. s’inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ***ou à d’autres décisions d’instances judiciaires supérieures compétentes***;	10. s’inquiète profondément de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle;

Or. en

Amendement 297
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***s’inquiète profondément*** de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d’autres décisions d’instances judiciaires supérieures compétentes;	10. ***prend note*** de la crise constitutionnelle grandissante en Turquie, provoquée par le refus des juridictions ordinaires de se conformer aux arrêts contraignants de la Cour constitutionnelle ou à d’autres décisions d’instances judiciaires supérieures compétentes;

Or. en

Amendement 298
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. déplore que les partis politiques et les membres de l’opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d’Ekrem İmamoğlu, maire de la	11. déplore que les partis politiques et les membres de l’opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes***, particulièrement graves au cours de la dernière période en ce qui concerne le CHP, principal parti***

municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP);

d'opposition; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP)***, dans ce qui est devenu une vaste affaire politique touchant plus de 400 accusés, dont des maires de district et des fonctionnaires, dont 105 sont actuellement en détention provisoire***; ***est profondément préoccupé par l'acceptation de l'acte d'accusation de près de 4 000 pages, rédigé sous la responsabilité du tristement célèbre ancien procureur général d'Istanbul, Akın Gürlek, dans lequel Ekrem İmamoğlu est accusé d'avoir dirigé un vaste réseau criminel et d'avoir commis 142 infractions passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à 2 430 ans de prison; se félicite de la décision importante prise par la CEDH d'examiner la requête d'Ekrem Imamoğlu concernant sa détention présumée illégale dans le cadre de sa procédure dite «d'affaires urgentes»; condamne le harcèlement dont fait l'objet depuis longtemps Ekrem İmamoğlu, actuel candidat du CHP à la présidence, sous la forme d'un imbroglio constitué de dizaines d'enquêtes, de procédures judiciaires qui se chevauchent et de décisions administratives arbitraires, notamment une nouvelle mise en accusation récente pour «espionnage politique», et l'annulation illégale et motivée par des considérations politiques de son diplôme universitaire, condition indispensable à son éligibilité à la présidence; déplore la décision du 23 janvier 2026 de la 5e Cour administrative d'Istanbul de rejeter la demande d'annulation de la décision de révocation présentée par Ekrem İmamoğlu; exprime sa profonde préoccupation face au nombre stupéfiant de procédures engagées devant la GNAT en vue de la levée de l'immunité parlementaire de députés en exercice, qui concernent dans leur grande majorité des*

membres des partis d'opposition;

Or. en

Amendement 299
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. déplore que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP);	11. déplore que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes***; demande instamment aux autorités turques de libérer immédiatement et sans conditions toutes les personnes détenues pour avoir exercé leurs libertés fondamentales et de cesser de détourner les mécanismes de lutte contre le terrorisme et les mécanismes judiciaires pour faire taire les voix discordantes***; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP); ***réclame une nouvelle fois sa libération immédiate et inconditionnelle; demande une nouvelle fois la libération immédiate et inconditionnelle de l'ancien dirigeant du HDP, Selahattin Demirtaş;***

Or. en

Amendement 300
Hilde Vautmans, Malik Azmani, Lucia Yar, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. déplore que les partis politiques et	11. déplore que les partis politiques et

les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP);	les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP); ***se félicite de la récente visite de maires et de représentants de villes de l'Union dans les villes d'Istanbul et d'Ankara du 25 au 27 février, lesquels ont manifesté leur solidarité et leur soutien en se joignant à l'un des rassemblements locaux organisés chaque semaine depuis son arrestation et en rencontrant des maires turcs; se fait l'écho de leur appel au respect des libertés municipales;***

Or. en

Amendement 301
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. déplore que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP);	11. déplore que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP); ***souligne que ces agissements compromettent la perspective d'un partenariat Union-Turquie plus solide et plus complet ainsi que l'amélioration générale des relations; souligne que des sanctions de l'Union peuvent être prises à l'encontre des responsables de ces actes, ou que l'aide de préadhésion peut être suspendue;***

Or. en

Amendement 302
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. déplore que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP);	11. déplore que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP), ***ainsi que de Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ Şenoğlu, anciens coprésidents du Parti démocratique des peuples (HDP), et demande leur libération immédiate et inconditionnelle, conformément aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme***;

Or. en

Amendement 303
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***déplore*** que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP);	11. ***condamne le fait*** que les partis politiques et les membres de l'opposition continuent à être pris pour cibles et à subir des pressions croissantes; condamne une nouvelle fois fermement la détention continue et la révocation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, membre du Parti républicain du peuple (CHP); ***souligne que le respect des droits de tous les acteurs politiques et la garantie***

de leur liberté d'action sont indispensables à toute société démocratique;

Or. fi

Amendement 304
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nora Junco García, Diego Solier, Marion Maréchal, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite le Conseil à ajouter l'organisation terroriste turque des «Loups gris», responsable d'innombrables actes de violence en Europe, y compris de meurtres ou tentatives de meurtre, en tant qu'organisation terroriste telle que définie dans la position commune 2001/931/PESC du Conseil et à la liste des organisations terroristes de l'Union;

Or. en

Amendement 305
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le	12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le

gouvernement;	gouvernement; ***répète qu'il considère cette pratique, existant de longue date, qui consiste à nommer des administrateurs, comme une attaque flagrante contre les principes les plus fondamentaux de la démocratie locale; enjoint les autorités turques à cesser immédiatement la répression exercée à l'encontre des municipalités d'opposition – notamment par la saisie sélective de leurs actifs financiers – et à en inverser le processus ainsi qu'à respecter le droit des électeurs d'élire les représentants de leur choix, conformément aux recommandations du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et de la Commission de Venise;***

Or. en

Amendement 306
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;	12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement; ***s'inquiète vivement de l'utilisation abusive des procédures judiciaires, des pouvoirs de poursuite et des mesures de contrôle judiciaire à des fins punitives en Turquie, qui entraîne de graves violations de la présomption d'innocence au regard de la loi, en contradiction avec les responsabilités juridiques internationales et la législation***

nationale turque;

Or. en

Amendement 307
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;	12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement; ***souligne que le démantèlement de la démocratie locale affaiblit considérablement les capacités de l'État, notamment en matière de prestation de services, de gestion des crises (tremblements de terre) et de services sociaux destinés aux réfugiés et aux groupes vulnérables, et menace ainsi la sécurité humaine;***

Or. en

Amendement 308
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de	12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de

dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;	dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement***, à la suite bien souvent d'une application trop large et arbitraire de la législation antiterroriste de la Turquie***;

Or. en

Amendement 309
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie ***locale*** en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;	12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie en Turquie***, aux niveaux local, régional et national***; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;

Or. fi

Amendement 310
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Silvia Sardone, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de	12. est gravement préoccupé par la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; condamne fermement la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, ***en***

dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;

particulier dans les régions kurdes, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;

Or. en

Amendement 311
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***est gravement préoccupé par*** la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; ***condamne fermement*** la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;	12. ***note*** la nouvelle détérioration de la démocratie locale en Turquie; ***déplore*** la révocation et l'arrestation de 28 maires élus, issus de partis d'opposition, et de dizaines de fonctionnaires locaux, ainsi que le remplacement de 11 maires par des administrateurs nommés par le gouvernement;

Or. en

Amendement 312
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. condamne le harcèlement et les attaques dont sont victimes les avocats de la défense en raison de leurs activités professionnelles, comme en témoignent la détention actuelle de Mehmet Pehlivan (avocat d'Ekrem İmamoğlu) ou la récente condamnation à 11 ans de prison de Ramazan Demir (avocat de Selahattin Demirtaş); considère ces actions, ainsi

que d'autres mesures prises à l'encontre des avocats, comme une ingérence inacceptable dans le droit à la défense et la profession d'avocat, qui constituent l'un des éléments fondamentaux d'un système judiciaire efficace et de l'état de droit; se félicite de l'acquittement par la 26e cour pénale spéciale d'Istanbul du président et de dix membres du conseil exécutif de l'association du barreau d'Istanbul pour des accusations liées au terrorisme, mais souligne que cette affaire pénale n'aurait jamais dû être engagée; invite les autorités turques à mettre en place des garanties concernant l'indépendance, la sécurité et l'autonomie des avocats et à veiller à ce que les avocats et leurs organismes professionnels ne fassent pas l'objet de poursuites ou d'autres pressions inappropriées au seul motif d'avoir exercé leurs fonctions légales;

Or. en

Amendement 313
Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne le nombre alarmant de prisonniers politiques en Turquie et exprime sa profonde inquiétude au sujet de la persécution systématique des membres du parti DEM; relève que plusieurs de ses principaux responsables politiques, dont les anciens coprésidents Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ, sont privés de liberté depuis 2016 et risquent des peines de prison extraordinairement longues; souligne que le maintien en détention de Selahattin Demirtaş et d'autres représentants politiques rappelle l'érosion de l'état de

droit et les restrictions sévères des droits démocratiques en Turquie; réaffirme que la protection du pluralisme politique, des libertés fondamentales et de l'indépendance des procédures judiciaires est essentielle à tout système démocratique crédible;

Or. en

Amendement 314
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite les autorités à mettre la législation existante sur les délits de haine, y compris les discours haineux, en adéquation avec l'acquis de l'Union et les normes européennes pertinentes, afin de garantir une protection juridique complète et efficace contre les délits motivés par les préjugés; s'inquiète du fait que des divergences importantes par rapport aux normes européennes continuent de priver des groupes vulnérables de garanties adéquates; condamne fermement la poursuite des attaques haineuses contre les Kurdes, les minorités chrétiennes et juives, les Syriens et les Alévis, et demande instamment aux autorités compétentes de veiller à ce que des enquêtes approfondies soient menées, à ce que les auteurs soient tenus de rendre des comptes et à ce que des mesures préventives efficaces soient prises pour lutter contre toutes les formes de discrimination et d'incitation à la haine;

Or. en

Amendement 315

Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se déclare vivement préoccupé par les restrictions persistantes imposées par les autorités turques au patriarcat œcuménique de Constantinople; rappelle que ce patriarcat, qui joue un rôle spirituel et historique unique pour des millions de chrétiens orthodoxes dans le monde, continue de subir des limitations concernant sa personnalité juridique, ses droits de propriété et la formation de son clergé; déplore que l'école théologique de Halki reste fermée depuis 1971 malgré les appels répétés du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et des partenaires internationaux en faveur de sa réouverture;

Or. en

Amendement 316
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. déplore l'arrestation du philanthrope et défenseur des droits de l'homme Osman Kavala; réclame une nouvelle fois sa libération immédiate et inconditionnelle;

Or. en

Amendement 317
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. prend note de la situation de la minorité musulmane en Thrace occidentale, reconnue par le traité de Lausanne de 1923; rappelle que la minorité jouit de tous les droits des citoyens grecs et de l'Union européenne en vertu de l'état de droit et des normes européennes en matière de protection des minorités; se déclare préoccupé par les tentatives répétées des autorités turques d'instrumentaliser la question de la minorité musulmane de Grèce à des fins politiques;

Or. en

Amendement 318
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Turquie à garantir la protection effective de la liberté de religion ou de conviction pour toutes les communautés et minorités religieuses, y compris les chrétiens; demande instamment aux autorités de garantir leur reconnaissance juridique, leurs droits à la propriété et la pleine jouissance des libertés fondamentales, conformément à l'acquis de l'Union, à la convention européenne des droits de l'homme et aux normes européennes pertinentes;

Or. en

Amendement 319

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. se déclare préoccupé par le fait que les personnes appartenant à des minorités continuent de se heurter à des difficultés importantes, notamment l'absence de statut juridique pour leurs institutions religieuses, la protection et la promotion insuffisantes des langues minoritaires, l'accès limité à l'aide à la scolarisation et à la formation du clergé, l'accès restreint aux médias et à la publicité publique dans les langues minoritaires, ainsi que les difficultés persistantes dans l'exercice des droits à la propriété;

Or. en

Amendement 320
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. souligne que la protection des droits des minorités ne doit pas servir d'outil de pression politique dans les relations bilatérales; invite la Turquie à respecter pleinement la souveraineté des États membres de l'Union et à s'abstenir de toute ingérence dans les questions relatives aux minorités résidant sur le territoire d'un autre État;

Or. en

Amendement 321

Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. rappelle les arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme concernant les droits à la propriété des fondations religieuses et invite la Turquie à appliquer pleinement ces arrêts; exhorte les autorités turques à reconnaître le statut juridique du patriarcat œcuménique, à garantir la libre élection et la succession du patriarche œcuménique, à rouvrir sans condition l'école théologique de Halki et à veiller au respect entier de la liberté de religion et des droits des minorités religieuses, conformément au droit international et à la convention européenne des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 322
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie;	13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie***, les privant ainsi de la liberté d'exercer leurs fonctions professionnelles et d'informer le public, condition indispensable au bon fonctionnement d'une société démocratique***; ***est profondément préoccupé par les informations selon lesquelles jusqu'à 90 % des médias nationaux seraient désormais pro-gouvernementaux ou sous le contrôle du***

gouvernement; déplore vivement, dans ce contexte, la saisie par les autorités turques de TELE1, l'une des rares chaînes critiques encore en activité et désormais placée sous tutelle, qu'il considère comme une atteinte délibérée à la liberté de la presse; condamne le harcèlement dont sont victimes les journalistes indépendants qui, en 2025, ont fait l'objet d'un nombre croissant d'arrestations et de détentions, principalement au motif d'«appartenance à une organisation terroriste», d'«outrage au président» ou de violation présumée de la loi sur les rassemblements et les manifestations; suit avec une grande inquiétude les dossiers du journaliste de la Deutsche Welle Alican Uludağ, récemment interpellé par une trentaine de policiers devant sa famille, puis arrêté pour des publications dans les médias sociaux datant de plus d'un an, du rédacteur en chef de TELE1 Merdan Yanardağ, actuellement emprisonné pour des accusations d'«espionnage», du journaliste de Medyascope Furkan Karabay, arrêté à plusieurs reprises au cours des trois dernières années et actuellement assigné à résidence, de la présentatrice de télévision Sedef Kabaş, qui fait actuellement l'objet d'une nouvelle procédure judiciaire pour ses publications dans les médias sociaux, ou encore du journaliste chevronné Fatih Altayli, récemment libéré dans l'attente de son appel d'une condamnation à plus de quatre ans de prison pour des accusations absurdes de menaces physiques à l'encontre du président, entre autres; demande la libération immédiate de tous les journalistes illégalement poursuivis pour avoir fait leur travail; déplore vivement l'instrumentalisation du Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), censé être indépendant, afin d'étouffer davantage les médias indépendants par des sanctions financières et de radiodiffusion qui frappent dans leur grande majorité des

médias critiques; déplore les multiples atteintes systématiques à la liberté d'expression en ligne, notamment les restrictions récurrentes de l'accès à l'internet, la limitation de la bande passante, les interdictions de diffusion, le blocage de comptes dans les médias sociaux, de sites web et de milliers d'articles d'actualité, bien souvent au nom de la «sécurité nationale et de l'ordre public»;

Or. en

Amendement 323
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie;	13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie; ***exprime sa vive inquiétude face à la limitation croissante de la liberté d'expression en Turquie, y compris la fermeture ou la restriction des comptes de médias sociaux appartenant à des journalistes, des politiciens et des citoyens qui adoptent une position critique à l'égard du gouvernement; condamne l'instrumentalisation des dispositions légales par les autorités turques en vue de restreindre et d'exercer une pression ciblée sur les journalistes, notamment au moyen de la loi de 2020 sur les médias sociaux, de la loi de 2021 contre le blanchiment d'argent et de la loi de 2022 sur la désinformation; invite les autorités turques à assurer immédiatement la protection de la liberté d'expression et de la liberté des médias et à garantir qu'aucun individu ne soit privé de liberté au seul motif d'avoir exercé pacifiquement ses droits fondamentaux,***

conformément aux obligations internationales en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 324
Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie;	13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie; ***condamne le procès prévu du journaliste suédois Joakim Medin; réaffirme que la liberté de la presse est un droit fondamental et une valeur fondamentale de l'Union; demande l'arrêt immédiat de toutes les poursuites judiciaires à son encontre et à l'encontre de tous les autres journalistes condamnés pour avoir exercé leur liberté d'expression;***

Or. en

Amendement 325
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie;	13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie; ***invite les autorités turques à faire preuve d'un véritable engagement en faveur de la gouvernance démocratique en mettant en œuvre des***

réformes concrètes garantissant l'indépendance de la justice et la liberté des médias;

Or. en

Amendement 326
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie;	13. continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les journalistes et les médias indépendants font l'objet en Turquie ***et leur intensification***;

Or. en

Amendement 327
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***continue de déplorer les poursuites, la censure et le harcèlement dont les*** journalistes ***et les*** médias indépendants ***font l'objet en Turquie***;	13. ***condamne fermement le fait que des*** journalistes ***et des*** médias indépendants ***continuent d'être poursuivis, censurés et harcelés***;

Or. fi

Amendement 328
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. reste préoccupé par l'interdiction des rassemblements, souvent pour des motifs infondés, et par le recours excessif à la force contre des manifestants pacifiques; souligne que ces pratiques vont à l'encontre des garanties du droit de rassemblement pacifique prévues par l'article 34 de la constitution turque et continuent d'enfreindre les normes internationales en matière de droits de l'homme; est particulièrement préoccupé par l'incidence de ces violations des libertés individuelles sur le mouvement étudiant et par la manière dont un large éventail d'actions répressives, y compris les détentions arbitraires, les enquêtes disciplinaires, les suppressions de bourses, les expulsions des dortoirs, la censure des médias et la violence physique, semble être utilisé dans le but de limiter la présence des jeunes dans la sphère publique; regrette le nombre élevé de personnes qui ont été arrêtées ou soumises à des mesures de contrôle judiciaire en raison de leur participation à des manifestations, en particulier celles organisées après l'arrestation et la détention du maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, et à des protestations liées au 1er mai et aux causes des femmes et des LGBTI; prend acte de certaines mesures positives, notamment quelques décisions d'acquittement, mais demande instamment aux autorités turques de respecter la liberté de rassemblement et de protestation sans restrictions excessives;
	Or. en

Amendement 329
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. note avec inquiétude que des journalistes et des commentateurs publics bien connus sont toujours emprisonnés sur la base d'accusations largement perçues comme étant liées à leurs activités professionnelles et à leurs critiques publiques, une situation qui nourrit un climat d'autocensure et d'intimidation; souligne que le fait de prendre pour cible des personnes qui expriment pacifiquement leurs opinions, y compris sur des plateformes numériques, compromet le pluralisme des médias, la responsabilité démocratique et le libre échange d'idées; déplore l'érosion croissante de la liberté de l'internet en Turquie, puisque les autorités continuent à cibler les voix dissidentes au moyen de blocages d'accès, d'ordonnances de suppression de contenu et de mesures de désinformation; invite les autorités turques à libérer immédiatement et sans condition tous les journalistes détenus injustement;

Or. en

Amendement 330
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***13 bis. prend note du rapport annuel du Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et du Secrétaire général des Nations unies concernant Chypre et reste préoccupé par les restrictions actuelles visant les journalistes chypriotes turcs qui ont critiqué l'influence de la Turquie, tels que le journaliste chypriote turc Şener Levent et Ali Kişmir, le président de l'Union des***

journalistes chypriotes turcs;

Or. en

Amendement 331
Irene Montero, Giorgos Georgiou
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. s'inquiète vivement de l'utilisation abusive des procédures judiciaires, des pouvoirs de poursuite et des mesures de contrôle judiciaire à des fins punitives en Turquie, qui entraîne de graves violations de la présomption d'innocence au regard de la loi, en contradiction avec les responsabilités juridiques internationales et la législation nationale turque; condamne en particulier les mesures de répression et les poursuites judiciaires arbitraires à l'encontre d'organisations de la société civile et de barreaux; déplore les contraintes qui pèsent sur les espaces civiques et la limitation du droit de rassemblement;

Or. en

Amendement 332
Bert-Jan Ruissen, Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se déclare préoccupé par les difficultés persistantes auxquelles sont confrontés les chrétiens et les autres minorités religieuses de Turquie, notamment les Arméniens, les Grecs

orthodoxes, les Syriaques, les Juifs, les Alévis, les protestants et les catholiques, qui continuent de se heurter à des discriminations structurelles, à des obstacles administratifs et à l'hostilité de la société, ce qui compromet leur capacité à pratiquer librement leur religion et à préserver leur patrimoine culturel;

Or. en

Amendement 333
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. prend note du rapport annuel du Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et du Secrétaire général des Nations unies concernant Chypre et reste préoccupé par les restrictions actuelles visant les journalistes chypriotes turcs qui ont critiqué l'influence de la Turquie, tels que le journaliste chypriote turc Şener Levent et Ali Kişmir, le président de l'Union des journalistes chypriotes turcs;

Or. en

Amendement 334
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. condamne fermement le recours systématique[1bis] aux suspensions de comptes de médias sociaux et aux

demandes de suppression de contenu afin de réduire au silence les journalistes et les citoyens ordinaires, avec pour corollaire une sévère limitation de la liberté d'expression en ligne; souligne que la fermeture massive de comptes soulève de sérieuses inquiétudes concernant le resserrement de l'espace de débat public;

[1bis] ***Dans la déclaration officielle (rapportée par l'agence de presse Dogan, ici) faite par le ministre turc de l'Intérieur, M. Ali Yerlikaya, le 7 mai 2025, lors de l'«Atelier sur les médias synthétiques et la sécurité de l'information» organisé par la Direction présidentielle des communications. En présence de parlementaires, d'universitaires et de représentants des médias, le ministre Yerlikaya a déclaré ce qui suit: «À titre d'exemple de la lutte que nous avons menée dans le cyberespace au cours de notre mandat, nous avons répertorié 237 753 comptes contenant des éléments criminels. L'accès à 21 214 comptes basés sur des URL a été bloqué et 112 854 comptes de médias sociaux ont été rendus inaccessibles. Rien qu'au cours des quatre premiers mois de cette année, nous avons bloqué l'accès à 6 765 comptes basés sur des URL et à 27 304 comptes de médias sociaux.»***

Or. en

Amendement 335
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. condamne fermement les mesures de répression et les procédures judiciaires arbitraires engagées par les autorités

turques à l'encontre des organisations de la société civile et des barreaux; déplore les contraintes qui pèsent sur les espaces civiques et la limitation du droit de rassemblement;

Or. en

Amendement 336
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande à la Turquie de réformer sa législation antiterroriste, qui reste trop vaste et trop vague, afin d'éviter qu'elle ne soit utilisée à mauvais escient contre des opposants politiques, des journalistes et des acteurs de la société civile;

Or. en

Amendement 337
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. condamne fermement les cas signalés de répression transnationale visant les ressortissants turcs à l'étranger, y compris l'intimidation, les retours forcés et l'utilisation abusive des mécanismes de coopération internationale;

Or. en

Amendement 338
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. exprime sa préoccupation croissante face à la manière dont les autorités turques imposent à tous les secteurs de la société un programme moral extrêmement conservateur, fondé sur une approche et des valeurs religieuses, qui contraste fortement avec les fondements laïcs de la République de Turquie tels qu'ils sont consacrés dans sa constitution; note que ce changement croissant promu par la coalition au pouvoir est observable dans la législation, le discours politique, l'éducation, la vie culturelle et les médias, ce qui soulève de sérieuses questions quant à l'érosion de la laïcité, du pluralisme et des libertés fondamentales; est préoccupé par la décision du gouvernement turc d'intenter une action en justice contre les 168 signataires, parmi lesquels des journalistes, des artistes et des universitaires, de la déclaration intitulée «Nous défendons ensemble la laïcité»;

Or. en

Amendement 339
Loucas Fourlas, Vangelis Meimarakis, Emmanouil Kefalogiannis, Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. reste préoccupé par la politique de la Turquie à Chypre, du fait que de

nombreuses églises et monuments ont été détruits dans les zones occupées et que ceux qui ont été restaurés n'ont pas été restitués à leurs communautés déplacées; se déclare préoccupé par le fait que les Chypriotes grecs déplacés ne sont pas en mesure de célébrer des cérémonies religieuses dans les lieux de culte situés dans leurs villages et villes d'origine dans les zones occupées;

Or. en

Amendement 340
Bert-Jan Ruissen, Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. déplore les restrictions qui restent imposées à la formation du clergé, l'absence de personnalité juridique pour les communautés religieuses et le recours persistant à des mesures administratives et judiciaires qui entravent le fonctionnement des fondations de la minorité et la restitution des biens immobiliers confisqués;

Or. en

Amendement 341
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. demande instamment à la Turquie de réformer sa législation antiterroriste, qui reste trop vaste et trop vague, afin d'éviter qu'elle ne soit utilisée à mauvais

escient contre des opposants politiques, des journalistes et des acteurs de la société civile;

Or. en

Amendement 342
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. reste profondément préoccupé par le niveau de liberté des universités et d'indépendance institutionnelle, comme l'illustre la détérioration de la situation à l'université de Boğaziçi depuis la nomination en 2021 de son recteur par une décision du président; considère que l'extension du modèle de la tutelle aux établissements universitaires, qui a eu une incidence négative évidente sur la vie universitaire et les performances de l'établissement, constitue une nouvelle entorse aux normes de l'Union en matière de liberté des universités et met en lumière les tentatives du gouvernement de resserrer le contrôle sur tout espace de dissidence potentiel; invite les autorités turques à garantir la gouvernance démocratique et l'autonomie des universités et à mettre un terme à la répression exercée contre les étudiants en restreignant la liberté d'association et d'expression ou leur droit de participer pleinement et librement à la vie universitaire;

Or. en

Amendement 343
Bert-Jan Ruissen, Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. s'inquiète de la montée de l'incitation à la haine, du harcèlement et d'autres actes d'intimidation visant les minorités religieuses, ainsi que de la sécuritisation de certaines communautés, en contradiction avec l'engagement déclaré de la Turquie en faveur du pluralisme et des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 344
Bert-Jan Ruissen, Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quinquies. invite la Turquie à mettre pleinement sa législation et ses pratiques administratives en adéquation avec ses engagements nationaux et internationaux en reconnaissant toutes les communautés religieuses en tant qu'entités juridiques et en veillant à ce qu'elles puissent fonctionner de manière indépendante et transparente, en rétablissant la pleine liberté de l'enseignement religieux, notamment en rouvrant le séminaire de Halki et en permettant à toutes les communautés de former leur clergé sans ingérence indue, en assurant la restitution des biens confisqués et en garantissant la sécurité et la dignité de toutes les minorités religieuses, notamment en menant des enquêtes et des poursuites efficaces visant tous les actes d'intimidation et de discrimination;

Or. en

Amendement 345
Bert-Jan Ruissen, Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 sexies. condamne fermement les expulsions ciblées de chrétiens étrangers effectuées sous des prétextes de sécurité nationale non étayés et sans respect des garanties de procédure; déplore l'absence d'accès aux preuves et de contrôle juridictionnel effectif; presse la Turquie de cesser immédiatement d'utiliser les codes de sécurité administratifs «N-82» et «G-87», de fournir des décisions individuelles motivées soumises à un contrôle juridictionnel indépendant et d'autoriser le retour des personnes expulsées arbitrairement;

Or. en

Amendement 346
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie;	14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie; ***invite instamment les autorités turques à améliorer le cadre législatif et sa mise en œuvre, y compris en appliquant la loi de protection nº 6284, afin de lutter efficacement contre toutes les formes de violence contre les femmes et la pratique des «meurtres d'honneur», de renforcer les mécanismes de protection***

et de mettre fin à la politique persistante d'impunité en traduisant les auteurs de ces violences en justice; regrette que même si 2025 a été déclarée «Année de la famille», le gouvernement turc a opté pour une approche très idéologique et conservatrice qui a érigé l'égalité de genre en menace, avec pour conséquences de réduire encore la visibilité des femmes dans l'espace public et de traiter la violence à l'égard des femmes et des filles en tant qu'affaire familiale privée, ce qui contribue à l'impunité; réitère sa ferme condamnation du retrait de la Turquie, par décret présidentiel, de la convention d'Istanbul et demande une nouvelle fois de revenir sur cette décision; exprime sa préoccupation quant au fait que les organisations de la société civile qui s'occupent des droits des femmes restent exposées à des pressions croissantes, notamment sous la forme d'un harcèlement administratif systématique et de poursuites judiciaires; invite instamment le gouvernement turc à remédier à l'absence persistante d'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie économique, la Turquie ayant l'un des taux d'activité féminine les plus bas des pays de l'OCDE, ainsi qu'au faible niveau persistant de participation des femmes aux processus de prise de décision et d'élaboration des politiques;

Or. en

Amendement 347
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence	14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence

sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie;	sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie; ***condamne fermement le retrait de la Turquie de la convention d'Istanbul en 2021 et demande instamment au gouvernement turc de revenir immédiatement sur cette décision; invite les autorités turques à transposer et à respecter pleinement les dispositions de la convention et à prendre des mesures plus énergiques pour éliminer les féminicides, la violence à l'égard des femmes et la pratique des «meurtres d'honneur»;***

Or. en

Amendement 348
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie;	14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie; ***exprime sa consternation face au nombre élevé de meurtres d'honneur; invite les autorités turques à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter efficacement contre ces formes de violence et garantir une protection appropriée aux victimes; regrette une fois de plus que la Turquie se soit retirée de la convention d'Istanbul;***

Or. en

Amendement 349
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie;	14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie; ***demande une nouvelle fois au gouvernement turc de réintégrer la convention d'Istanbul et, dans l'intervalle, de prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes et des filles en appliquant toutes les dispositions de sa loi de protection nº 6284 ainsi qu'en mettant fin à la politique persistante d'impunité et en obligeant les agresseurs à rendre des comptes;***

Or. en

Amendement 350
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie;	14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie; ***déplore en particulier le retrait de la Turquie de la convention d'Istanbul, qui a affaibli les mécanismes institutionnels de prévention de la violence à l'égard des femmes;***

Or. en

Amendement 351
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. demeure profondément préoccupé par la situation des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie;	14. demeure profondément préoccupé par la situation ***défavorable*** des droits des femmes, et en particulier par le niveau élevé de violence sexiste et par l'incidence importante des féminicides en Turquie;

Or. fi

Amendement 352
Vangelis Meimarakis, Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne qu'aucun progrès significatif n'a été enregistré en ce qui concerne la protection des droits des minorités ethniques et religieuses, notamment en ce qui concerne leur personnalité juridique, y compris ceux de la population grecque orthodoxe des îles de Gökçeada (Imbros) et de Bozcaada (Tenedos); demande à la Turquie de mettre en œuvre les recommandations de la Commission de Venise et tous les arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme à cet égard; demande à la Turquie d'adopter le règlement tant attendu sur l'élection des membres du conseil d'administration des fondations des minorités non musulmanes qui contrôlent les hôpitaux communautaires; réitère sa demande à la Turquie de respecter le rôle du patriarcat œcuménique pour les chrétiens orthodoxes du monde entier, et de reconnaître la personnalité juridique du patriarche œcuménique et l'usage public de son titre ecclésiastique; demande à la Turquie de respecter et de protéger pleinement la valeur universelle

exceptionnelle de Sainte-Sophie et Saint-Sauveur-in-Chora, qui sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO; note avec inquiétude que la Turquie n'a toujours pas mis en œuvre deux décisions du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco de 2021 et 2023 concernant son obligation de prendre des mesures spéciales pour protéger ces monuments; déplore l'absence de protection du monastère de Sumela, qui a été proposé en vue de son inclusion dans la liste des monuments du patrimoine mondial de l'Unesco; souligne la nécessité de supprimer les restrictions pesant sur la formation, la désignation et la succession des membres du clergé; se félicite de la réouverture du séminaire de Halki et demande la levée de tous les obstacles à son bon fonctionnement;

Or. en

Amendement 353
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se déclare préoccupé par les lacunes en matière d'accès à des soins de santé appropriés et prodigués en temps utile dans les prisons turques, qui expliquent de nombreux décès évitables, et prend note des informations faisant état de femmes enceintes placées en détention provisoire, y compris des cas d'accouchement en détention; demande instamment à la Turquie d'accorder la priorité aux mesures non privatives de liberté pour les femmes enceintes et de garantir la pleine application des règles de Bangkok des Nations unies concernant le traitement des détenues et des

délinquantes;

Or. en

Amendement 354
Mieke Andriese, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Turquie à veiller à ce que les autorités de contrôle des médias appliquent les normes relatives à la lutte contre l'incitation à la haine et les discours haineux, y compris à l'encontre des communautés religieuses, notamment les communautés chrétienne et juive; invite les dirigeants turcs à condamner les incitations à la haine et les discours haineux à l'encontre des communautés religieuses dans le discours politique et dans les médias liés à l'État ou financés par des fonds publics;

Or. en

Amendement 355
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite l'Union à respecter l'identité nationale de la Turquie; respecte, à cet égard, le retrait de la Turquie de la convention d'Istanbul; note que cette convention est fondée sur les hypothèses idéologiques de la théorie du genre, qui suppose que la féminité et la masculinité sont des créations culturelles qui renforcent des relations de pouvoir

systématiquement inégales;

Or. en

Amendement 356
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. est alarmé par les restrictions systématiques à la liberté de religion, notamment à l'encontre des communautés chrétiennes; exhorte le gouvernement turc à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la pleine liberté de culte et la non-discrimination dans le cadre des Nations unies et conformément à l'acquis et aux principes de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 357
Irene Montero, Giorgos Georgiou
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. reste profondément préoccupé par la situation des groupes minoritaires, des réfugiés et des migrants qui ont continué à faire l'objet de discriminations, de violences et de retours forcés en 2025;

Or. en

Amendement 358

Irene Montero, Giorgos Georgiou
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. exhorte la Turquie à ratifier à nouveau la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la convention d'Istanbul;

Or. en

Amendement 359
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie;	15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie***, y compris la persistance des discours haineux, des crimes de haine, des attaques physiques et des discours discriminatoires, ainsi que la persistance dans les médias de stéréotypes et de la stigmatisation fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre***; ***déplore qu'au lieu de s'attaquer à cette discrimination persistante, les autorités turques aient au contraire intensifié leur répression en utilisant l'initiative de l'«Année de la famille» en tant que plateforme pour cibler spécifiquement la communauté LGBTI+ et ses droits; est profondément préoccupé par les différents projets de loi qui ont fait l'objet de fuites au cours de l'année écoulée, lesquels prévoyaient, pour la première fois dans l'histoire de la République turque, la criminalisation de***

toute expression des identités LGBTI+ et des relations sexuelles consenties entre personnes du même sexe; invite les autorités turques à s'abstenir de toute réforme du code pénal turc qui serait contraire aux obligations internationales de la Turquie, notamment celles découlant de la convention européenne des droits de l'homme; déplore vivement que le gouvernement turc ait continué, en 2025, à interdire la Kuir Fest et la Marche des fiertés à Istanbul et dans d'autres villes, ainsi que de nombreuses autres activités de lutte contre l'homophobie, tout en accordant des autorisations officielles à des rassemblements et manifestations anti-LGBTI+ qui encouragent l'exclusion et la discrimination; déplore la dissolution judiciaire de l'association Genç LGBTI+, établie à Izmir, dans un contexte d'intensification du harcèlement à l'encontre des organisations de la société civile œuvrant sur les questions LGBTI+, sur la base d'accusations d'«obscénité» de plus en plus utilisées pour cibler des militants et des artistes, dont la chanteuse pop turque Mabel Matiz; se félicite de la décision rendue le 23 février 2026 par le tribunal d'Ankara d'acquitter le défenseur des droits de l'homme et militant LGBTI+ Enes Hocaoğulları de toutes les charges qui pesaient contre lui; déplore les poursuites injustifiées dont il a fait l'objet, notamment les 35 jours de détention provisoire qu'il a subis pour avoir exercé sa liberté d'expression lors d'une conférence du Conseil de l'Europe en mars 2025;

Or. en

Amendement 360
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie***;	15. ***constate et reconnaît que la Turquie est un pays socialement conservateur où l'institution de la famille et la moralité publique doivent être respectées; respecte pleinement à ce titre la décision des autorités turques d'interdire la Marche des fiertés d'Istanbul au nom de la paix sociale, de la structure familiale et des valeurs morales; prend note et respecte les projets du gouvernement visant à modifier le code pénal et le code civil turcs, afin de criminaliser les comportements «contraires au sexe biologique et aux bonnes mœurs», de restreindre l'accès aux soins de santé liés à l'affirmation de genre et de permettre des poursuites pénales à l'encontre tant des personnes transgenres que des professionnels de santé qui dispensent des soins en infraction avec les nouvelles limites***;

Or. en

Amendement 361
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie;	15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie; ***exprime sa profonde inquiétude face à la recrudescence des discours haineux, des crimes motivés par la haine et des propos discriminatoires tenus par des responsables publics, ainsi qu'à la persistance, dans les médias, de représentations qui renforcent les stéréotypes fondés sur l'orientation***

sexuelle et l'identité de genre; dénonce l'interdiction de la Marche des fiertés de 2025 et les arrestations préventives liées à cet événement; invite les autorités turques à garantir la protection des droits des personnes LGBTQ+ en s'abstenant d'interdire les manifestations et autres activités visant à lutter contre l'homophobie;

Or. en

Amendement 362
Giorgos Georgiou, Konstantinos Arvanitis, Pernando Barrena Arza, Özlem Demirel, Irene Montero
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie;	15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie***, y compris la détention arbitraire des personnes LGBTI+, la persistance des discours haineux, des crimes de haine, des attaques physiques et des discours discriminatoires, ainsi que la persistance dans les médias de stéréotypes et de la stigmatisation fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre***;

Or. en

Amendement 363
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie;	15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI+ en Turquie***, notamment la détention arbitraire de personnes LGBTI+ et les tentatives législatives visant à criminaliser les identités LGBTI+***;

Or. en

Amendement 364
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des ***personnes LGBTI+*** en Turquie;	15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des ***chrétiens*** en Turquie***, qui ne peuvent pas exercer librement leur foi en raison de la répression et de la persécution***;

Or. en

Amendement 365
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***continue de condamner les*** violations persistantes et ***le*** manque de protection des droits fondamentaux ***des personnes LGBTI+*** en Turquie;	15. ***s'inquiète des*** violations persistantes et ***du*** manque de protection des droits fondamentaux ***de diverses minorités*** en Turquie;

Or. en

Amendement 366
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes ***LGBTI+*** en Turquie;	15. continue de condamner les violations persistantes et le manque de protection des droits fondamentaux des personnes ***LGB*** en Turquie;

Or. en

Amendement 367
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. regrette qu'aucun progrès n'ait été enregistré en ce qui concerne la protection des droits des membres et des fondations des minorités non musulmanes; déplore que la mise en application de la législation relative aux droits de propriété des membres et des fondations des minorités non musulmanes reste souvent sélective et discriminatoire, et souligne la nécessité de la réviser afin de garantir un cadre plus complet, conforme aux arrêts de la CEDH et aux normes de l'Union européenne; demande à la Turquie d'adopter le règlement tant attendu sur l'élection des membres du conseil d'administration des fondations des minorités non musulmanes qui contrôlent les hôpitaux communautaires et de combler toute lacune législative supplémentaire; rappelle la nécessité pour la Turquie d'appliquer pleinement toutes les recommandations formulées dans la résolution 1625(2008) du Conseil de l'Europe, notamment celles relatives à la

restitution des droits de propriété de la population grecque orthodoxe et à ses fondations sur les îles d'Imbros et de Ténédos, ainsi qu'à ses droits de succession, et d'adopter toutes les mesures positives nécessaires pour faciliter le rapatriement des familles issues de minorités qui souhaitent revenir sur ces îles; souligne la nécessité de préserver le caractère biculturel de ces îles;

Or. en

Amendement 368
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
–	***15 bis. reste préoccupé par la politique de la Turquie à Chypre, où une grande majorité d'églises et de cimetières des zones occupées ont été pillés, vandalisés, détruits ou transformés en mosquées, et où ceux qui ont été restaurés n'ont pas été restitués à leurs communautés déplacées; invite la Turquie à collaborer avec les organisations internationales concernées, et notamment le Conseil de l'Europe, afin de prévenir et de combattre le trafic illicite et la destruction délibérée de patrimoine culturel européen dans la partie occupée de Chypre, mais aussi en Turquie;***

Or. en

Amendement 369
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. réitère son appel à la HR/VP, compte tenu du grave recul démocratique décrit dans ce qui précède, à envisager des mesures restrictives en vertu du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, y compris le gel des avoirs dans l'Union, à l'encontre des responsables turcs coupables de violations graves et délibérées des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment des responsables assumant le rôle de mandataires et de ceux qui les nomment, ou de ceux qui jouent un rôle clé dans l'appareil répressif de l'État, comme l'ancien procureur général d'Istanbul, Akın Gürlek; est consterné par sa récente nomination au poste de ministre de la Justice, ce qui montre qu'il a toujours été, tout au long de sa carrière, un acteur politique poursuivant un programme politique; exprime sa profonde solidarité avec la société civile turque, les organisations de défense des droits de l'homme, des femmes et des personnes LGBTI+, les initiatives de jeunesse, les ordres professionnels, les barreaux et les syndicats; réaffirme sa conviction que l'aide financière et technique de l'Union devrait continuer à se concentrer sur ces groupes et être renforcée;

Or. en

Amendement 370
Matej Tonin, Lukas Mandl, Loránt Vincze, Massimiliano Salini, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. se déclare profondément préoccupé par les informations persistantes faisant état d'expulsions

ciblées de chrétiens étrangers résidant légalement en Turquie; rappelle que la liberté de religion ou de conviction est une valeur européenne fondamentale et un élément essentiel des critères de Copenhague; invite les autorités turques à mettre immédiatement fin aux mesures discriminatoires à l'encontre des chrétiens et exhorte la Commission à renforcer son suivi des violations de la liberté religieuse, notamment par la nomination d'un envoyé spécial chargé de la promotion de la liberté de religion ou de conviction en dehors de l'Union.

Or. en

Amendement 371
Irene Montero, Giorgos Georgiou
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. dénonce la détention arbitraire de personnes LGBTI+ et l'absence de protection de leurs droits fondamentaux, ainsi que les démarches législatives visant à criminaliser les identités LGBTI+ en Turquie; dénonce en outre la censure arbitraire croissante des médias sociaux et des plateformes numériques, ainsi que les enquêtes pénales menées à l'encontre de militants sous de vagues prétextes liés à la «moralité publique»; condamne le fait que la Marche des fiertés d'Istanbul ait été interdite pour la onzième année consécutive et que de nombreuses villes du pays aient imposé des interdictions similaires;

Or. en

Amendement 372
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. condamne la politique de soutien politique, médiatique et logistique menée par les autorités turques à l'égard de mouvements affiliés aux Frères musulmans; appelle la Turquie à mettre fin à toute forme de soutien à ces organisations et à aligner sa politique étrangère sur les principes de stabilité régionale, de respect de la souveraineté des États et de coopération constructive avec l'Union européenne et ses partenaires.

Or. fr

Amendement 373
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. condamne le soutien apporté par la Turquie au mouvement des Frères musulmans et invite l'Union européenne et ses États membres à suivre les décisions prises par plusieurs pays du Moyen-Orient de reconnaître les Frères musulmans en tant qu'organisation terroriste et de l'inscrire sur la liste des organisations terroristes de l'Union;

Or. en

Amendement 374
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne la nécessité pour la Turquie de réformer sa politique pénitentiaire, notamment en s'attaquant au problème de la surpopulation carcérale et en supprimant ses établissements pénitentiaires fermés de haute sécurité de type S, Y et F, qui sont utilisés comme une forme de punition dégradante et inhumaine, y compris à l'encontre des prisonniers politiques;

Or. en

Amendement 375
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. condamne avec la plus grande fermeté la surveillance et la répression supranationale exercées par les autorités turques contre les représentants de l'opposition, en particulier les militants kurdes ou les personnes qualifiées de partisans du mouvement Gülen;

Or. fi

Amendement 376
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

15 bis. constate l'absence de législation et de pratiques administratives permettant à toutes les communautés religieuses non musulmanes, en tant que telles, d'acquérir la personnalité juridique;

Or. en

Amendement 377
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. constate avec une vive inquiétude l'absence d'amélioration de la situation désastreuse dans les prisons turques en raison de la forte surpopulation et des mauvaises conditions de vie, certains rapports, y compris ceux du Conseil de l'Europe, faisant état d'actes de torture et de mauvais traitements généralisés et d'un accès très limité aux besoins fondamentaux, tels que l'hygiène et l'information; est particulièrement préoccupé par les conditions d'incarcération des mineurs, des personnes âgées et des prisonniers gravement malades, qui ne seraient pas compatibles avec les normes établies par le Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants du Conseil de l'Europe; prend acte des récentes réformes de la loi sur l'exécution des peines de prison qui ont ouvert la voie à la libération anticipée ou conditionnelle de milliers de détenus; demande aux autorités turques d'éviter toute mise en œuvre discriminatoire de ces réformes pour des motifs politiques et de donner la priorité à la libération des détenus vulnérables, notamment des personnes âgées, des malades, des personnes handicapées et des mères avec enfants; demande aux autorités turques

de remédier à l'insuffisance des garanties juridiques visant à prévenir la torture et les mauvais traitements et d'améliorer le suivi des affaires dans lesquelles sont dénoncés des cas de torture, de mauvais traitements et d'abus; s'inquiète des informations émanant des organisations locales de défense des droits de l'homme, qui alertent sur une recrudescence des disparitions forcées depuis 2016;

Or. en

Amendement 378
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. déplore que les recommandations de la Commission de Venise et les arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme sur le statut des communautés religieuses, leur permettant d'acquérir la personnalité juridique en Turquie, n'aient pas encore été mis en œuvre; réitère sa demande à la Turquie de respecter l'importance du patriarcat œcuménique pour les chrétiens orthodoxes du monde entier, de reconnaître la personnalité juridique du patriarche œcuménique et l'usage public de son titre ecclésiastique, conformément à la recommandation concernée de la Commission de Venise; souligne la nécessité de supprimer les restrictions pesant sur la formation, la désignation et la succession des membres du clergé; souligne que les autorités turques doivent permettre la réouverture du séminaire de Halki et lever tous les obstacles à son bon fonctionnement, et regrette qu'aucune mesure n'ait été prise à cet égard;

Or. en

Amendement 379
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. demande à la Turquie de changer à nouveau le statut de Sainte-Sophie et de l'église du Saint-Sauveur, deux monuments du patrimoine mondial de l'UNESCO qui sont actuellement des mosquées, pour qu'elles deviennent des musées, car leur statut actuel constitue une menace sérieuse pour leur pérennité et la préservation du caractère multiculturel du pays; regrette que la Turquie n'ait toujours pas mis en œuvre deux décisions du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO de 2021 et 2023 concernant son obligation de prendre des mesures spéciales pour protéger Sainte-Sophie et l'église du Saint-Sauveur des dommages supplémentaires causés par leur ouverture aux prières publiques; déplore le manque de protection du monastère de Sumela qui a été mis en avant pour être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et considère que de tels agissements sapent la confiance entre le gouvernement turc et les communautés religieuses dans le pays; exprime sa vive inquiétude face aux actes de vandalisme et à la destruction des lieux de culte des minorités, notamment chrétiennes, qui se poursuivent;

Or. en

Amendement 380
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. félicite les autorités et les partis politiques turcs pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait pas pris de mesures rapides et décisives;	16. félicite les autorités et les partis politiques turcs pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»***, qui a ouvert la voie à des avancées historiques telles que la dissolution annoncée de l'organisation terroriste du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)***; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait pas pris de mesures rapides et décisives***, et souligne que son attitude attentiste à l'égard des prochaines étapes du processus l'a rendu plus fragile et plus vulnérable aux événements extérieurs, tout en laissant la place à une plus grande polarisation***; ***prend note du rapport final de la Commission pour la solidarité nationale, la fraternité et la démocratie établie au sein de la GNAT; exprime l'espoir que le processus continuera à progresser, avec un rôle prépondérant du parlement turc, jusqu'à l'émergence d'une solution pacifique et durable à la question kurde dans ses aspects politiques, sociaux, démocratiques et sécuritaires, et à favoriser la réconciliation entre les différents groupes de la société turque; souligne que ce processus devrait être l'occasion de répondre aux préoccupations de longue date en matière de droits de l'homme et de renforcer les institutions démocratiques; encourage toutes les parties prenantes, en particulier le gouvernement turc, à tirer pleinement parti de ce processus pour faire avancer les réformes et renforcer la protection des droits de l'homme, en mettant en adéquation la législation antiterroriste et d'autres lois, ainsi que leur mise en application, avec les normes de l'Union et du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, et en abandonnant l'approche axée sur la sécurité qui a prévalu au cours de la dernière décennie; juge contradictoires et inquiétants les récents développements,***

tels que le maintien du système de tutelle ou les nouvelles condamnations de Selahattin Demirtaş, de son avocat Ramazan Demir et du maire du district d'Esenyurt à Istanbul, Ahmet Özer, qui a été condamné à plus de six ans de prison pour «appartenance à une organisation terroriste» en raison de son rôle dans une alliance politique informelle entre son parti, le CHP, et le parti DEM dans le cadre des élections locales de 2024;

Or. en

Amendement 381
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. félicite les autorités et les partis politiques turcs pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait pas pris de mesures rapides et décisives;	16. félicite les autorités et les partis politiques turcs pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait pas pris de mesures rapides et décisives; ***déplore que cette initiative s'accompagne d'une répression et d'une restriction croissantes des gouvernements locaux démocratiques, en particulier dans les régions à majorité kurde du sud-est de la Turquie, y compris la destitution de maires kurdes élus et d'autres maires faisant partie de l'opposition; salue les mesures prises par les acteurs kurdes en faveur du désarmement et de la désescalade; regrette toutefois que le gouvernement turc n'ait pas accompagné ces démarches de mesures réciproques et concrètes; souligne que l'initiative «Turquie sans terrorisme» doit s'accompagner du respect des garanties procédurales, de la liberté d'expression et d'association, d'un contrôle parlementaire et de la protection des élus***

locaux dans le sud-est; souligne qu'une paix durable nécessite l'inclusion active de la société civile, des mécanismes de contrôle indépendants et un processus complet de justice transitionnelle;

Or. en

Amendement 382
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. félicite les autorités et les partis politiques turcs pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait pas pris de mesures rapides et décisives;	16. félicite les autorités et les partis politiques turcs pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait pas pris de mesures rapides et décisives; ***souligne toutefois la nécessité d'empêcher que l'application généralisée de la législation antiterroriste ne serve à restreindre l'activité politique légitime, la dissidence pacifique, l'action de la société civile et les médias indépendants;***

Or. en

Amendement 383
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***félicite les autorités et les partis politiques turcs pour les efforts qu'ils ont déployés dans le cadre*** de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait	16. ***prend acte*** de l'initiative en cours «Turquie sans terrorisme»; regrette néanmoins que le gouvernement turc n'ait pas pris de mesures rapides et décisives; ***souligne l'importance d'une coopération***

pas pris de mesures rapides et décisives;	***étroite entre l'Union et la Turquie en matière de lutte contre le terrorisme;***

Or. en

Amendement 384
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. reconnaît que la Turquie offre, dans l'ensemble, des garanties juridiques suffisantes en matière de liberté de religion ou de conviction et que la liberté de culte y est généralement respectée; invite instamment les autorités turques à combler les lacunes résiduelles en ce qui concerne la protection des droits des minorités ethniques et religieuses, en particulier en ce qui concerne leur personnalité juridique; demande à la Turquie de mettre en œuvre les recommandations de la Commission de Venise et tous les arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme à cet égard; constate avec inquiétude que les représentants de différentes confessions, y compris les communautés non musulmanes et alévies, continuent de se heurter à des obstacles bureaucratiques lorsqu'ils tentent d'enregistrer des lieux de culte; demande à la Turquie de respecter et de protéger pleinement la valeur universelle exceptionnelle de Sainte-Sophie et Saint-Sauveur-in-Chora, qui sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO; demande aux autorités turques d'enquêter efficacement sur tous les crimes de haine, y compris les discours de haine, commis à l'encontre des minorités, et de poursuivre les personnes responsables; se félicite de la réouverture envisagée du séminaire de Halki, fermé depuis 1971, qui constitue

une étape positive importante dans la reconnaissance des droits religieux et des droits des minorités; déplore l'application, ces dernières années, de mesures administratives, telles que les codes «N-82» et «G-87», à des centaines de pasteurs chrétiens étrangers, de missionnaires et de membres de leur famille, lesquels codes les désignent comme des menaces pour la sécurité nationale sans preuve, sans procès et sans voies de recours efficaces, ce qui a entraîné leur expulsion de Turquie ou le refus de leur réadmission sur le territoire;

Or. en

Amendement 385
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Turquie à se conformer à l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme le 24 janvier 2008, dans lequel la Turquie a été reconnue responsable d'une violation de l'article 2 de la convention européenne des droits de l'homme pour n'avoir pas identifié ni poursuivi les auteurs des meurtres de Tasos Isaak et de Solomos Solomou, commis à Chypre en 1996; demande aux autorités turques d'exécuter les mandats d'arrêt internationaux délivrés à l'encontre des personnes suspectées de ces meurtres et de remettre ces personnes à la République de Chypre;

Or. en

Amendement 386
Vladimir Prebilič

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite les autorités turques à mettre en place un cadre de justice transitionnelle qui fasse partie intégrante de tout processus de paix durable, afin d'examiner les disparitions contraintes, les déplacements forcés et les autres graves violations des droits de l'homme résultant de décennies de conflit; demande instamment la mise en place de mécanismes de surveillance pluralistes et la participation effective des organisations de défense des droits de l'homme et des acteurs de la société civile, notamment dans la mise en œuvre des recommandations de la Commission pour la solidarité nationale, la fraternité et la démocratie;

Or. en

Amendement 387
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne la nécessité de défendre les droits de l'homme, le pluralisme politique et les droits civils pour tous les citoyens, y compris ceux d'origine kurde; regrette que la répression politique, le harcèlement judiciaire et les atteintes aux droits culturels et linguistiques dont sont victimes les citoyens kurdes persistent, car ils portent atteinte aux principes démocratiques et à la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 388
Jonas Sjöstedt

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. prend acte du fait que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a commencé à déposer les armes en juillet 2025, un tournant historique vers la fin du conflit armé en Turquie, qui durait depuis plus de 40 ans; appelle la Turquie à poursuivre et à renforcer le processus de paix et à mettre en œuvre des réformes législatives en faveur des droits des Kurdes;

Or. en

Amendement 389
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. condamne fermement l'enlèvement et la détention arbitraires de cinq civils chypriotes grecs par les autorités d'occupation turques dans les zones occupées de la République de Chypre; souligne que de telles actions constituent une violation des droits fondamentaux et contribuent à aggraver les tensions sur l'île;

Or. en

Amendement 390
Malik Azmani, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. invite tous les acteurs politiques de Turquie à participer sérieusement au renforcement de la GNAT en tant que chambre pluraliste, à relever les défis auxquels la société turque est confrontée et à jeter les bases d'un avenir démocratique;

Or. en

Amendement 391
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. déplore qu'aucun progrès significatif n'a été enregistré en ce qui concerne la protection des droits des minorités ethniques et religieuses, notamment en ce qui concerne leur personnalité juridique, y compris ceux de la population grecque orthodoxe des îles d'Imbros et de Tenedos;

Or. en

Amendement 392
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. condamne fermement les violations continues par la Turquie de la

zone tampon des Nations unies à Chypre et ses tentatives de modifier le statu quo à l'intérieur de cette zone tampon; demande à la Turquie de mettre immédiatement fin à ces actions illégales et de respecter pleinement l'intégrité de la zone tampon ainsi que le mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP);

Or. en

Amendement 393
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. reconnaît la personnalité juridique et le titre public du patriarcat œcuménique; exhorte la Turquie à respecter et à protéger la valeur universelle exceptionnelle de Sainte-Sophie, à mettre en œuvre les décisions pertinentes du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment en ce qui concerne Saint-Sauveur-in-Chora et le monastère de Sumela, et à lever tous les obstacles à la réouverture et au bon fonctionnement du séminaire de Halki; souligne l'absence de progrès dans la protection des droits des minorités ethniques et religieuses; invite la Turquie à mettre en œuvre les recommandations de la Commission de Venise et les arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme, et à adopter la réglementation tant attendue sur l'élection des conseils d'administration des fondations des minorités non musulmanes;

Or. en

Amendement 394
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. reste préoccupé par les restrictions persistantes à la liberté de religion ou de conviction en Turquie, notamment les pressions exercées sur les communautés religieuses et les obstacles rencontrés par les minorités religieuses dans l'exercice de leurs droits;

Or. en

Amendement 395
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. relève qu'en dépit du fait que la Turquie soit un État laïc depuis 1937 et que la constitution actuelle ne reconnaisse aucune religion officielle, il existe un manque manifeste de liberté religieuse dans le pays, mis en lumière par plusieurs actes de violation des droits des minorités religieuses;

Or. en

Amendement 396
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*

17. se félicite du programme actuel de stabilisation macroéconomique et de réforme des autorités turques, ainsi que de leur engagement à réduire l'inflation tout en protégeant la croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 397
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite du programme actuel de stabilisation macroéconomique et de réforme des autorités turques, ainsi que de leur engagement à réduire l'inflation tout en protégeant la croissance;	17. se félicite du programme actuel de stabilisation macroéconomique et de réforme des autorités turques, ainsi que de leur engagement à réduire l'inflation tout en protégeant la croissance***, ce qui a entraîné une désinflation progressive et une amélioration de la confiance dans la livre turque, comme l'ont également montré les récentes consultations des services du FMI au titre de l'article IV en Turquie; observe que malgré ces efforts, la situation économique reste fragile et instable et que les résultats de la politique monétaire peu orthodoxe continuent d'avoir une incidence sur le coût de la vie; relève qu'en raison de la nécessité d'une politique monétaire stricte et d'une politique budgétaire prudente pour rester sur cette voie, des mesures visant à protéger les plus vulnérables, en particulier les retraités, devraient être prises;***

Or. en

Amendement 398
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite du programme actuel de stabilisation macroéconomique et de réforme des autorités turques, ainsi que de leur engagement à réduire l'inflation tout en protégeant la croissance;	17. se félicite du programme actuel de stabilisation macroéconomique et de réforme des autorités turques, ainsi que de leur engagement à réduire l'inflation tout en protégeant la croissance; ***souligne que des finances publiques responsables, conformes à la discipline budgétaire, constituent une condition essentielle à une économie viable;***

Or. fi

Amendement 399
Danilo Della Valle, Maria Zacharia

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***se félicite du programme actuel de stabilisation macroéconomique et de réforme des*** autorités turques***, ainsi que de leur engagement à réduire l'inflation tout en protégeant la croissance***;	17. ***prend acte des efforts déployés par les*** autorités turques ***afin de stabiliser l'économie, tout en soulignant qu'un développement économique soutenable nécessite des institutions démocratiques fortes, l'état de droit, la sécurité juridique et le respect des droits fondamentaux;***

Or. en

Amendement 400
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. constate que l'érosion continue de l'état de droit et de la sécurité juridique aura inévitablement une incidence sur la	***supprimé***

confiance des investisseurs et sur l'économie;

Or. en

Amendement 401
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. constate que l'érosion continue de l'état de droit et de la sécurité juridique aura inévitablement une incidence sur la confiance des investisseurs et sur l'économie;	18. constate que l'érosion continue de l'état de droit et de la sécurité juridique aura inévitablement une incidence sur la confiance des investisseurs et sur l'économie; ***souligne l'impact financier considérable que peuvent avoir les actions illégales des autorités, comme l'illustre l'arrestation du maire d'Istanbul en mars 2025, qui a provoqué des turbulences financières et d'importantes sorties de capitaux, ce qui a contraint les autorités compétentes à prendre des mesures exceptionnelles pour endiguer la chute de la livre turque, rétablir la confiance des investisseurs et préserver la stabilité financière, au prix d'une baisse substantielle des réserves officielles; s'inquiète du recours massif aux pouvoirs exceptionnels accordés au Fonds de garantie des dépôts (TMSF), qui a saisi et placé sous tutelle des centaines d'entreprises privées, y compris de grands conglomérats et des groupes de médias tels que TELE1, faisant ainsi du TMSF l'un des principaux acteurs du monde des affaires du pays; observe que la fuite des talents quittant la Turquie en raison de la situation de l'état de droit et des libertés fondamentales peut avoir un effet négatif accru sur la situation économique et sociale;***

Or. en

Amendement 402
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. constate que l'érosion continue de l'état de droit et de la sécurité juridique aura inévitablement une incidence sur la confiance des investisseurs et sur l'économie;	18. constate que l'érosion continue de l'état de droit et de la sécurité juridique aura inévitablement une incidence sur la confiance des investisseurs et sur l'économie; ***invite la Turquie à mieux prendre en compte les conséquences négatives de cette évolution dangereuse, y compris sur l'économie du pays;***

Or. fi